

TAHIRY

SERASERAN'NY TAHIRIM-BOLAM-PANJAKANA

Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor



Masoivoho any ivelany : Tsy hoe lavitry ny maso dia ho lavitry ny lalàna

Raha vao miteny hoe Tahirim-bolam-panjakana na « Trésor Public malagasy », dia ireo « postes comptables » eto Madagasikara toy ny « Paerie Générale d'Antananarivo », ny « Recette Générale d'Antananarivo », ny « Trésoreries Générales », ny « Trésoreries Principales », ny « Perceptions Principales » no mby ao antsain'ny ankamaroan'ny olona.

Misy ihany koa anefa ny sampan'ny Tahirim-bolam-panjakana any amin'ny masoivohon'i Madagasikara 23 any ampitan-dranomasina any izay tantanan'ny Mpitana Kaontim-bolam-panjakana (*Agent Comptable Diplomatique: ACD*).

Ny vola hono no hozatry ny fiainana ary ny vola tsara kajy no mahatsara fihavanana, koa misy ny lalàna mifehy sy ny fitsipika arahina amin'ny fampihodinana ireny masoivohontsika ireny.

Fehezin'ny Lalànan'ny Teti-bolam-panjakana ny vola kirakiraina ho fampandehanana-draharaha na fanorenana foto-drafitrasa eny anivon'ireny masoivoaho ireny. Tsy maintsy misy ny sorabola misokatra sy vinavinam-pandanihana mifanandrify amin'izany. Ny fampiasana azy indray dia manaraka ny fitsipika sy ny didy aman-dalàna manan-kery.

Ny fandanihana rehetra atao eny anivon'ny masoivoaho amin'ny ankapobeny dia atao amin'ny alalàn'ny « Avis de Délégation de Crédit » : ADC avy aty amin'ny Departemanta foibe.

Sokajin'olona roa miavaka tsara no misy eny anivon'ireny masoivoaho ireny, raha ny fitantanam-bola no asian-teny :

(i) ny Lehiben'ny masoivoaho (*Chef de Mission diplomatique : ambassadeur na chargé d'affaires par intérim*) izay mpami-

navina sy mpitantana ny hetsika ara-pandaniam-bola ; sy

(ii) ny ACD izay manamarina raha toa ka mankato sy manaraka ny lalàna ary ny fitsipika manan-kery ny fanantontosana ny asa hatrany am-piandohany amin'ny alalan'ny antontan-taratasy tonga eo ampelatanany alohan'ny hanefana ny vola.

Araka izany dia tsy maintsy hajaina ny fisaraham-pahefana (*séparation de fonctions*) eo amin'ny roa tonta mba tsy hisian'ny fanararaotana ka hivaona any amin'ny tsy mety ny fitantanam-bolam-panjakana.

Tokony hisy fanavahana ny maha-diplomatry sy ny maha-mpaminavina sy mpitantana ny hetsika ara-pandaniam-bola ny lehiben'ny masoivoaho ary diso tantarakana ny fiheverana fa mpamoaka vola fotsiny (*caissier*) no andraikitra ny ACD ka hanatanteraka baiko araka izay itiavana azy. Ny tsy fahalalana izany matetika no mahatonga disadisa sy lonilony ary tsy fifankahazoana eo amin'ny roa tonta.

Torak'izany ihany koa ireo mpamita iraka sasany any ivelany, eny fa na ireo manam-pahefana mandalo eny amin'ireny masoivoaho ireny aza indraindray, izay tsy mahafantatra na minia tsy mahalala fa fehezin'ny fitsipika sy ny lalàna ny fitantanam-bola any amin'ny masoivoaho any, ka mazàna mandrahona sy mampihorohoro raha tsy tanteraka ny sitrapony.

Tsipihina fa misahana ny asan'ny mpnara-maso ara-bola ny ACD, ankoatra ny maha-mpikajy ny Kaontim-bolam-panjakana azy, koa dia manana fahefana hijery ifotony ny tena fahalavorarian'ny asa izy, ary afaka mitsikera sy manome fanamarihana izy raha ilaina.

Vovonana iadian'ny lohany amin'ny fi-



tantanana sy ny fikirakirana ny vola sy ny Kaontim-panjakana eny anivon'ny masoivohontsika 23 any ivelany ireny ny « Agence Comptable Centrale des Postes Diplomatiques et Consulaires (ACCPDC) : comptable de rattachement, centralisateur, principal, supérieur » izay eto Madagasikara no misy azy. Koa tompon'andraikitra eo anoloan'ny mpitsara ny Kaontim-panjakana izy raha mampiditra ny zavatra tsy nety na ny fahadisoan'ny ACD ao amin'ny kaonty tantanany. Voatery izy noho izany hamerina (*rejet*) ny fahadisoana any amin'ny ACD nanao izany. Ny lalàna koa no mametra ny fotoana tokony handefasana ny Kaontim-pitantanana eny amin'ny fitsarana. Koa ny fahataram'ny fandefasan'ny ACD ny « comptabilité »-ny eny amin'ny ACCPDC dia mety hahatonga ny fanasaziana araka ny lalàna misy.

Tokony samy hahalala ary hampihatra ny lalàna sy ny fitsipika misy ny tsirairay, ka tsy hisy ny didiko fe lehibe, fa izany no ahitana fiaraha-monina milamina sy mivondra ho amin'ny fampandrosoana.

▲ Jacobson ANDRIAMANANTENA
Agent Comptable Central
des Postes Diplomatiques et Consulaires

SOMMAIRE

Ny Trésor sy ny tantarany	P.2
Niditra hopitaly i « Chef Dama »	P.2
CHRONIQUE	
A trop tirer sur la corde...	P.3
Droits de visa gratuits ou payants ?	P.7
Masoivohon'i Madagasikara any ivelany : Famintram-pitantanan'ireo « Agents comptables »	P.8
Regroupement des Agents comptables auprès des Représentations Diplomatiques et Consulaires	P.9
VAHININTSIKA	
Jean Eric RAKOTOARISOA Filoaha Lefitry ny Oniversite	P.10
Mahajanga sy Toliary Nosokafana ny masoivohon'ny CEM	P.12
JIRAMA : Les propositions techniques du Trésor Public	P.13
Les deniers publics servent-ils à payer des faux ?	P.13
Direction Générale du Trésor Nizara « Pin's » ho an'ny mpiasa rehetra	P.15
Kiev - Ukraine : V ^{ème} séminaire annuel de l'AIIST	P.17
Conférence de la CNUCED sur la gestion de la dette	P.18
Conférence sur les Lignes de crédit Indiennes	P.18

INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

Roland RASAMOELY
PCA de la Caisse d'Épargne de Madagascar P.11

TRIBUNE CULTURELLE

Comment vivre et travailler consciemment ? P.19

ACPCD : Grand regroupement à Paris

Page 9



Faites connaissance avec l'ACPCD

Pages 4-7





Chers lecteurs, chères lectrices,

Le Bulletin « Tahiry » n°14 que vous avez entre les mains comporte exceptionnellement vingt pages au lieu des seize pages habituelles. Cette édition prolifique est due aux actualités très riches aussi bien nationales qu'internationales et aux nombreux articles envoyés par nos collègues...

L'atmosphère pesante dans laquelle nous exerçons notre mission a aussi amené notre bulletin à poursuivre ses analyses sans fard de la situation économique et financière actuelle.

En vous invitant à une agréable lecture, toute l'équipe rédactionnelle vous souhaite d'ores et déjà de passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année !

▲ Tiana RAJAONARIVONY RAMANOEL
Rédacteur en Chef

TSIAHY

Ny Trésor malagasy sy ny tantarany

Fizarana 15

Mbola mitohy ato anatin'ity Tahiry laharana faha-14 ity ny anjara asan'ny Tahirim-bolam-panjakana nandritra ny vanim-potoanan'ny Repoblika voalohany.

Voalaza fa nifantoka bebe kokoa tamin'ny fitanan-kaonty ny anjara asan'ny Trésor nandritra io vanim-potoana io. Ny andininy fahafito ao amin'ny didy hitsivolana 63-195 tamin'ny 27 marsa 1963 dia mamaritra mazava tsara ny andraikitra lehibe sahanin'ny Trésor sy ny Fitanan-kaontim-panjakana. Voalohany indrindra amin'izany ny raharaha rehetra mikasika ny fitantanana ary ny fidirana sy ny fivoahan'ny volam-panjakana. Eo ihany koa ny fanomanana ny lalàna rehetra momba ny fitanan-kaontim-panjakana sy ny vola.

Teo ambany fitantanany Trésor sy ny Fitanan-kaontim-panjakana ny fandrindrana ireo sampandraharaha rehetra misahana ny vola.

Ny sampana misahana ny vola na ny « Division de la Trésorerie » no manara-maso ny vola eo am-pelatanan'ny Trésor sy ny fitsinjarana izany vola izany ohatra amin'ny fandaniana tokony hatao. Io sampana io ihany koa no manara-maso ny vola miditra sy mivoaka, manomana sy mitantana ny findramambolam-panjakana. Mbola izy ihany koa no manomana ny fifanarahana teo amin'ny Trésor sy ireo mpampindram-bola. Andraikiny koa ny manara-maso ny fitantanana sy ny asan'ireo orinasam-panjakana sy ireo orinasa mahazo fanampiana avy amin'ny fanjakana. Ny sampandraharahan'ny Fitanan-kaontim-panjakana na ny « Service de la Comptabilité Publique » kosa dia mizara ho « service central », « trésoreries préfectorales » ary ireo « perceptions des finances ». Ny « service central » no miandraikitra ny vola ilain'ireo rantsamangaikan'ny Trésor manerana ny Nosy sy ny any ivelany.



Ny fifampiarahabana tratra ny taona 1967

Io sampana io no manara-maso ireo antontan-taratasy rehetra momba ny fikirakirana ny volam-panjakana. Izy ihany koa no manara-maso ny fampiharana ireo didy aman-dalàna manan-kery amin'ny fampandehana ny asan'ny Trésor. Ny « service central » no misahana ny fanarahamaso ny fandoavana ny lamandy isan-karazany. Anjara asany koa ny

fitsarana ny « comptes de gestion » sy ny fanomanana ny kaonty ankapoben'ny fitantanam-bolam-panjakana isan-taona.

Ho hitantsika ao amin'ny laharana manaraka ny andraikitr'ireo « trésoreries préfectorales » sy ireo « perceptions des finances ».

▲ Nangonin'i Rivolala RANDRIANARIFIDY
Tahirin-tsary : ANTA

ACTUALITÉS

Niditra hopitaly i « Chef Dama »

Taorian'ny nanatanterahany ny famindram-pahefana teo amin'ny « Agent comptable » tany amin'ny masoivohontsika tany Paris no tratan'ny tsy fahasalamana tampoka Atoa Jean Damascène RABEHOAVY, Chef de l'Unité d'Intervention 1 ao amin'ny Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification, sady mpikambana ato amin'ny « Comité de rédaction »-n'ny Gazety TAHIRY. Fahatsentsenan'ny lalan-drà no nahazo azy ka nahatonga azy mbola tsaboina eny amin'ny CENHOSOA, Soavindriana hatramin'izao.

I « Chef Dama » moa dia tena tsy manao ambanin-javatra ny andraikitra apetraka aminy mihitsy.

Mahavatra miari-tory izy any ampamitana iraka ary rehefa eto antoerana dia mitondra asa mody, indraindray aza tsy mahatsiaro sakafo antoandro akory. Tato anatin'ny roa volana farany izao izy dia tsy nitsahatra nandeha namita iraka. Izay fikirizany hahavita an-tsakany sy an-davany ny asany izay no anisan'ny nitarika faharerahana ho azy. Manginy fotsiny ireo tsindry samihafa izay mpahazo ny Tahirim-bolam-panjakana eo am-panatanterahana ny asany sy ny fanavaozana entiny. Tena voa mafy tokoa izy nefa mihatsara miandalana ny toepahasalamany.

Ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana sy ny ekipan'ny



Atoa Jean Damascène RABEHOAVY eo am-perin'asa

Gazety TAHIRY dia mirary koa raha mirary mba ho sitrana soa amantsara tsy ho ela izy ary mirary soa

sy mankahery ny fianakaviany amin'ny fikarakarana azy.

▲ Landy ANDRIAMIALIZAFY



CHRONIQUE

A trop tirer sur la corde...



Outre le satisfecit des responsables du programme SYGADE (*Système de Gestion et d'Analyse de la Dette*) de la CNUCED pour les réformes de la gestion de la dette publique initiées au niveau du Trésor Public malagasy (voir article par ailleurs), ce dernier a également reçu les félicitations et les encouragements de nombreux de ses homologues africains, asiatiques et européens membres de l'Association Internationale des Services du Trésor, regroupant une cinquantaine de pays, durant son Assemblée Générale annuelle tenue à Kiev (Ukraine) les 10 et 11 Novembre derniers. Tous ceux qui se sont enquis des nouvelles de Madagascar ont apprécié à leur juste valeur la manière et la stratégie avec lesquelles le Trésor malagasy a géré la trésorerie du pays durant trois longues années de crise, pourtant dévastatrice. En effet, qui ne sait pas que cette crise a empêché jusqu'ici plus de 1 700 milliards MGA soit environ 850 millions USD de recettes et d'aides de rentrer dans la caisse du Trésor Public? Qui n'est pas au courant que malgré cela, le Trésor Public a dû encore se débrouiller pour trouver le financement d'une part des déficits budgétaires successifs à hauteur de 750 milliards MGA de 2009 à ce jour, et d'autre part des retraits sur les comptes des correspondants (Régions, Etablissements publics et comptes de dépôts) s'élevant à des centaines de milliards MGA par an?

DEFI QUOTIDIEN

Assurer l'équilibre de la trésorerie de l'Etat est devenu un défi quotidien mais le petit Trésor malagasy a quand même tenu bon, du moins jusqu'ici. Mieux encore, il a su maîtriser ses instruments de financement de manière à garder le contrôle de l'évolution des encours de son endettement et à stabiliser les taux d'intérêts sur

le marché des BTA à un niveau soutenable, tout cela dans un environnement international marqué par la crise de la dette. A un moment donné, les partenaires financiers, tout comme d'anciens responsables financiers du pays ont même été sceptiques et ne croyaient pas du tout que le Trésor ait pu s'en sortir sans avoir contracté ni des financements parallèles (plus chers et d'origine souvent douteuse) ni des avances de la Banque Centrale et résister à la tentation d'une planche à billets dont l'effet sur le niveau de l'inflation serait terrible.

Eh oui, le Trésor malagasy, grâce à une stratégie basée sur la prudence, la rigueur, la priorisation et le retour à l'orthodoxie financière, a assumé ses responsabilités avec professionnalisme, abnégation et beaucoup de sacrifices. Il n'en attend pour autant aucune reconnaissance et ne réclame aucune récompense. Il demande juste qu'on le laisse travailler dans la sérénité car ses tâches sont déjà rudes et compliquées. Même les gens de la rue peuvent bien comprendre cela. Il aspire, si ce n'est pas trop demander, à un environnement de travail sain, sécurisé et moins ingrat, ce qui est loin d'être le cas durant cette crise.

PERIPETIES ENDUREES

En effet, outre ce défi relatif à l'équilibre de la trésorerie qu'il se doit de relever presque tous les jours, le Trésor est aussi contraint de combattre en permanence sur plusieurs autres fronts à la fois. Il doit résister aux pressions chroniques d'Autorités politiques et administratives qui n'arrêtent toujours pas. Il lutte contre les dilapidations et les malversations diverses perpétrées par certains politiques véreux qui veulent profiter de leur passage dans les Institutions respectives pour se constituer des matelas bien douillets à titre personnel ou pour le compte de leurs groupements politiques respectifs, en abusant des crédits budgétaires, des CCAL et des biens ainsi que des fonds des Sociétés d'Etat ou des Etablissements publics sous tutelle.

Par ailleurs, le Trésor se doit aussi de veiller à la sécurité de ses responsables et de ses agents suite à

des attaques à mains armées dont une s'est soldée par un double assassinat. Il est contraint de se casser la tête tous les jours pour trouver les solutions afin de couvrir les risques liés à la sécurisation de l'approvisionnement des fonds de ses 121 postes comptables sur le territoire dans la mesure où jusqu'à ce jour, faute de véhicule et de moyens budgétaires, la plupart de ces approvisionnements sont effectués à dos d'homme, par « lakana » ou en taxi-brousse avec une indemnité de risque dérisoire de 2 000 MGA. Il se bat régulièrement contre les tentatives de faux et d'usage de faux (*CCAL, chèques sur le Trésor, transferts comptables...*) et doit s'impliquer jusque dans les recherches des auteurs alors qu'après leur placement sous mandat de dépôt, ces derniers ressortent aussitôt des prisons. Il est harcelé moralement par des revendications salariales et financières qui ne considèrent même pas tous les efforts qu'il a déjà fournis pour maintenir tous les droits acquis avant la crise. Et comme si tout cela ne suffisait pas, on lui impose souvent une atmosphère de travail malsaine, caractérisée par des procès d'intention et des affirmations gratuites qui réduisent la motivation de son personnel.

RELATIONS AVEC LA BANQUE CENTRALE

Enfin, le comportement de la Banque Centrale durant la crise n'a pas été pour arranger les choses. Le Trésor est à la fois client, actionnaire unique et partenaire de cette Institution mais il est bien loin le temps des « ententes parfaites » d'avant la crise. Le Trésor paie chère la moindre prestation de cette banque. Il lui est appliqué des taux de change bizarrement supérieurs à ceux du MID. La banque lui réclame des crédits de TVA pour ses placements à l'étranger alors que non seulement un placement est loin d'être assimilable à une exportation, mais surtout les fonds placés appartiennent au Trésor lui-même. La liste est longue et la situation étonne durant une période de crise. Autant avant, on se passait des règles formelles de comptabilité publique, autant durant la

crise on se sert de règle de forme référée nulle part pour empêcher le Trésor de siéger au sein d'un organe important de supervision du secteur financier dont il est pourtant membre d'office dans l'esprit et dans les plumes du législateur, de par la tutelle qu'il exerce sur le secteur. De même, si auparavant, tout était coordonné au niveau des marchés financiers, durant les durs moments de la crise de trésorerie, les BTA se trouvaient concurrencés par d'autres produits.

RAS LE BOL DU PERSONNEL

La situation à laquelle le Trésor fait face se complique davantage. Des centaines de milliards MGA de recettes aussi bien fiscales que non fiscales prévues ne sont pas rentrées alors que les engagements financiers à honorer ne diminuent pas. En plus, les impacts de la crise du secteur pétrolier et de l'énergie sur la situation de la trésorerie de l'Etat sont considérables (voir article par ailleurs) alors que le Trésor doit faire face de nouveau à quelque 12 500 mandats de paiement (*hors solde et pensions*) d'une valeur totale de 169 milliards MGA qui ont afflué à la Paierie Générale d'Antananarivo à la clôture de l'exécution du Budget 2011. Parallèlement, il lui est requis de payer plus de 70 milliards MGA d'instances de paiement au niveau de la Recette Générale d'Antananarivo, dont essentiellement des dépenses sur comptes des correspondants (*Etablissements Publics, remboursements de TVA, remboursements CCAL...*) mais aussi des dépenses sur comptes de dépôts se rapportant à des exercices antérieurs.

Le Trésor est décidé à affronter toutes ces pressions avec la même volonté et à tenir bon. Ses agents en ont les capacités techniques mais leur patience a des limites et ils ne comptent pas se laisser faire indéfiniment sans réagir. Que tout le monde prenne alors ses responsabilités avant qu'il ne soit trop tard car les enjeux sont énormes. Il y va de la stabilité du pays. Asphyxier le Trésor, c'est faire écrouler le pays comme ce qui se passe ailleurs en ce moment. **Qu'on se le dise !!!**



GÉNÉRALITÉS

Faites connaissance avec l'Agence Comptable Centrale des Postes Diplomatiques et Consulaires (ACPPDC)

Le Décret n° 2007-185 du 27 février 2007, fixant les attributions du Ministre des Finances et du Budget ainsi que l'organisation générale de son Ministère, permet de situer la place de l'Agence Comptable Centrale des Postes Diplomatiques et Consulaires ou ACPPDC dans l'organigramme de la Direction Générale du Trésor. Elle fait partie du réseau comptable du Trésor Public malagasy sous la supervision de la Direction de la Comptabilité Publique.

L'ACPPDC, de cinquième catégorie selon le classement des postes comptables supérieurs, figure parmi les cinq postes comptables spécialisés du Trésor Public malagasy. Elle tient sa particularité du fait que les Agences Comptables auprès des représentations extérieures de Madagascar, ou ACPDC, lui sont rattachées hiérarchiquement. A cet effet, elle travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères, en oc-

currence la Direction des Affaires Administratives et Financières.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

En tant que poste comptable supérieur du Trésor, l'ACPPDC est tenue d'assurer les fonctions ci-après : (i) le paiement des soldes et accessoires du personnel du Ministère des Affaires Etrangères en tant que comptable mandataire ; (ii) l'exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement dudit Ministère, l'ACPPDC étant son comptable assignataire ; (iii) la prise en charge de la délégation de crédit tant en fonctionnement qu'en investissement des représentations extérieures malagasy ; (iv) le transfert de la délégation de crédit pour le paiement de la solde et des accessoires du personnel auprès de nos représentations extérieures ; (v) la centralisation et le suivi des opérations comptables des ACPDC ; (vi) la consolidation des balances des comptes des ACPDC avec la sienne à la fin de l'année ; et (vii)



Le personnel de l'ACPPDC

la production de compte de gestion de chaque exercice comptable dans les délais impartis.

Par ailleurs, l'ACPPDC tient un rôle important dans le fonctionnement des représentations extérieures malagasy. Elle est le principal responsable de l'approvisionnement de fonds des comptes bancaires utilisés par les ACPDC. Elle vérifie ainsi la prévision mensuelle des dépenses. Avec l'accord préalable de la Direction de la Comptabilité Publique, elle exécute, via la

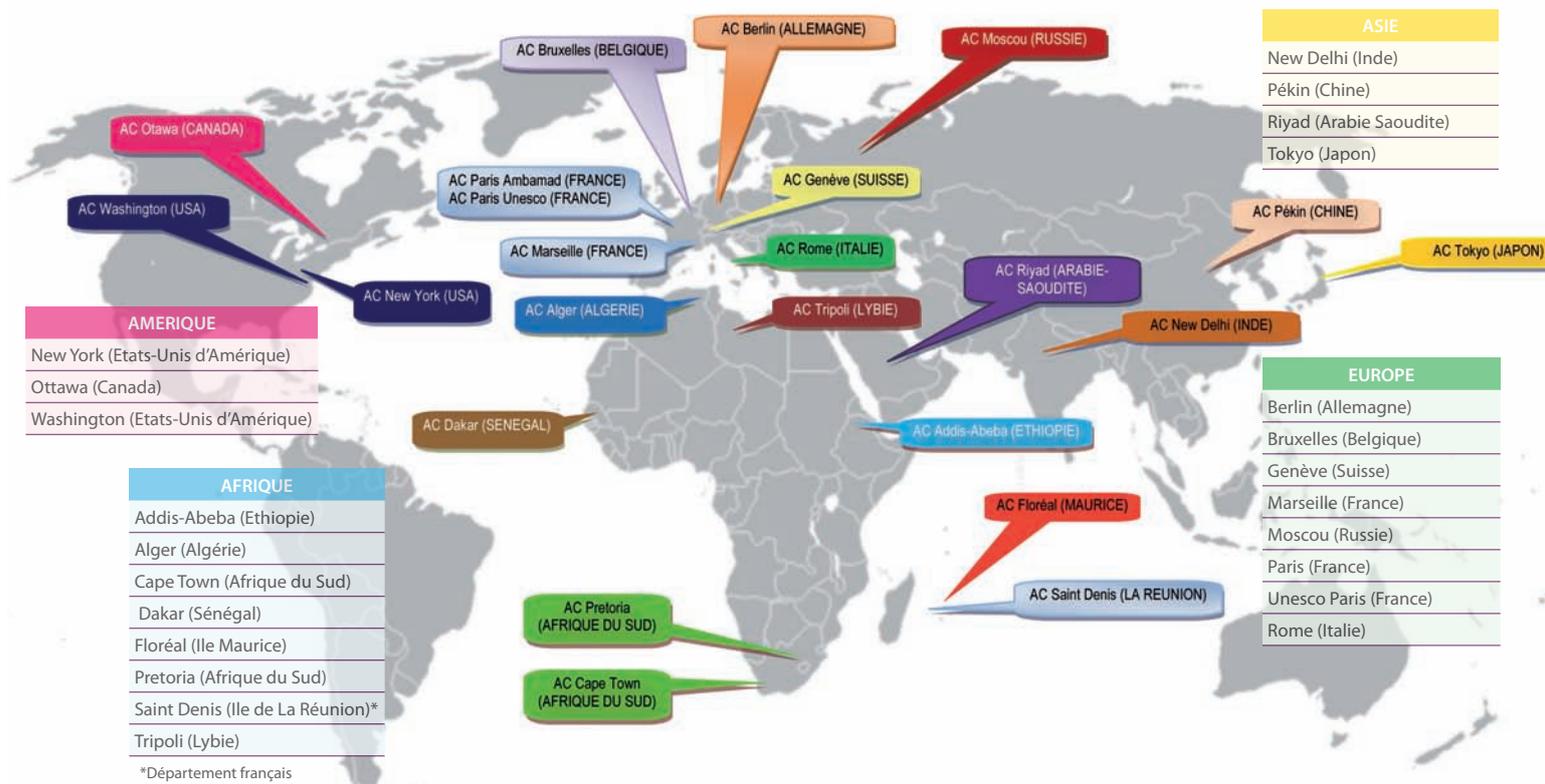
Banque Centrale de Madagascar, le virement des fonds dont ont besoin les postes diplomatiques et consulaires malagasy dans l'exécution des tâches qui leur sont assignées.

▲ Marie Denise Barinia RAKOTONIRINA

PERSONNEL DE L'ACPPDC

- 3 Inspecteurs du Trésor,
- 4 Contrôleurs du Trésor
- 1 Planificateur

Localisation géographique des Agences comptables extérieures

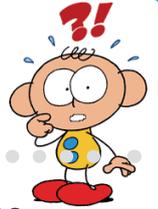


*Département français



GÉNÉRALITÉS

Le saviez-vous ?



ACPCDC, poste comptable de rattachement des agences comptables extérieures

L'ACPCDC étant le poste comptable de rattachement des 23 ACPDC, l'un de ses principaux rôles concerne la vérification et la centralisation des documents comptables de ces agences comptables extérieures.

L'envoi des documents comptables de la part de ces ACPDC se fait mensuellement et annuellement. Les documents mensuels concernent la balance mensuelle des comptes, le Relevé de Situation de Trésorerie ou RST qui récapitule les différentes opérations intervenues pendant le mois, les comptes de disponibilités, les Bordereaux de Transfert de Dépenses ou BTD et les pièces justificatives des dépenses, les Bordereaux de Transfert de Recettes ou BTR et les pièces justificatives des recettes, et les Bordereaux d'envoi de fonds.

Quant aux documents annuels, les ACPDC doivent produire la balance de fin d'année, qui constitue la balance de sortie définitive de la gestion close, et l'Etat de Développement des Soldes ou EDS à l'appui de la balance définitive. Les procédures de contrôle et de vérification sur pièces au niveau de l'ACPCDC comportent l'inventaire des pièces et documents comptables à exploiter et leur exploitation proprement dite. Les documents envoyés par les ACPDC sont présentés sous différentes formes, selon les

Agents comptables concernés, ce qui rend le contrôle difficile et nécessite un laps de temps plus ou moins long quant à la vérification de l'authenticité des documents et pièces envoyés.

En outre, il incombe à l'ACPCDC d'effectuer l'approvisionnement de fonds des ACPDC, via leurs comptes bancaires. Les demandes de fonds doivent être accompagnées de la situation mensuelle des dépenses payées ou SDP, du procès-verbal de caisse et du RST.

Le besoin moyen mensuel de chaque ACPDC est évalué à partir des données régulièrement relevées dans les PV de caisse et les SDP (*volumes des recettes et des dépenses mensuelles*). Une vérification est faite à partir de l'analyse des soldes de fin de mois de l'encaisse, la situation de trésorerie en général, l'exactitude ou la précision du montant des fonds demandés par chaque agent comptable.

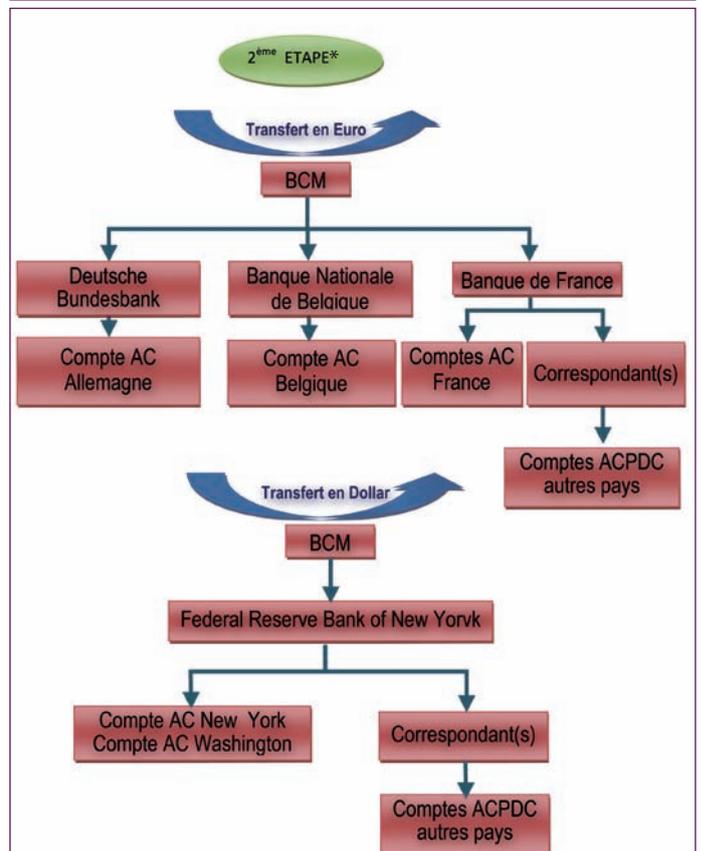
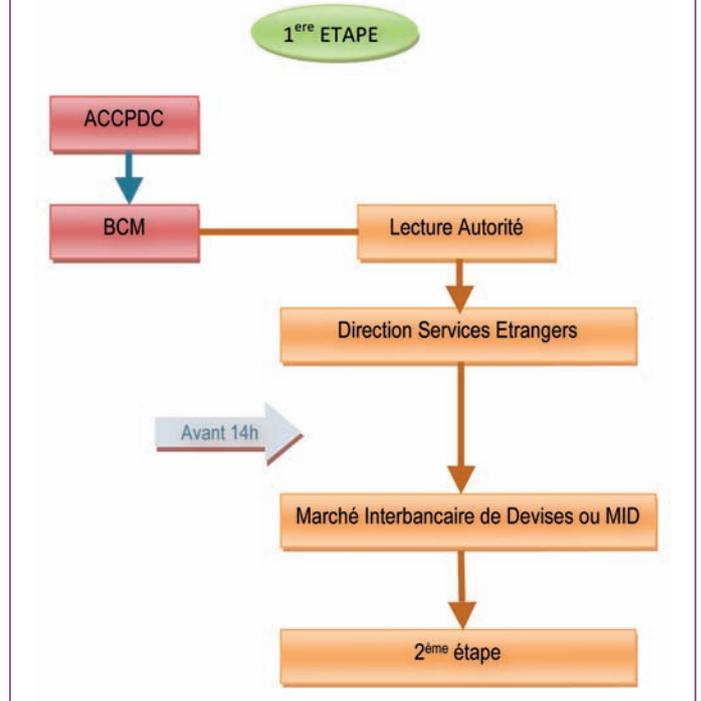
Enfin, l'ACPCDC de par sa fonction de poste comptable supérieur des ACPDC, tient le rôle d'interlocuteur de ces derniers et effectue la diligence au niveau des ministères et Institutions concernés sur leurs dépenses au niveau des représentations extérieures malagasy.

▲ Marie Denise Barinza RAKOTONIRINA



Fondée de Pouvoirs de l'ACPCDC

Transfert de fonds des Agences Comptables extérieures



* Note : Dans le souci d'améliorer la gestion des fonds publics, des mesures seront appliquées à partir de l'année 2012. Désormais, le transfert de fonds se fera en Ariary et le compte des Agences comptables extérieures sera mouvementé uniquement en monnaie du pays de résidence.



GÉNÉRALITÉS

Le saviez-vous ?



Taux de chancellerie, taux de conversion au niveau des ACPDC

Les opérations de dépense ou de recette des ACPDC sont effectuées en monnaie locale, c'est-à-dire en monnaie du pays de résidence. Cependant, le comptable de rattachement, l'ACCPDC, tient ses comptabilités exclusivement en Ariary. Les bordereaux de liaison des ACPDC avec le comptable supérieur ainsi que les documents ou situations périodiques à produire ne doivent être établis que dans la seule monnaie malagasy. Ainsi, les registres utilisés par les

Agents comptables extérieurs comportent des colonnes enregistrant (i) les opérations en monnaie locale, (ii) leur conversion en monnaie malagasy, et (iii) le taux de conversion utilisé qui, normalement, est le taux de chancellerie en vigueur le jour où l'opération est effectuée ou constatée. Le taux de chancellerie est un taux fixé sur instruction émise par la Direction de la Comptabilité Publique.



L'équipe du Compte de Gestion

▲ Marie Denise Barinia
RAKOTONIRINA

Chaîne de traitement des Avis de Délégation de Crédit (ADC)

Les ADC envoyés aux représentations extérieures sont issus de deux (2) ministères distincts. D'une part, les crédits des soldes et accessoires proviennent du Ministère des Finances et du Budget. L'ACCPDC en effectue la vérification et la prise en charge en comptabilité. D'autre part, les crédits de fonctionnement et d'investissement émanent du Ministère des Affaires Etrangères (MAE).

la délégation de crédit tant que l'ambassade concernée n'envoie pas son programme d'emploi du trimestre à venir, ou encore, lorsque des erreurs de prévision ont été constatées dans les programmes d'emploi.

▲ Marie Denise Barinia
RAKOTONIRINA

CONTACT ACCPDC

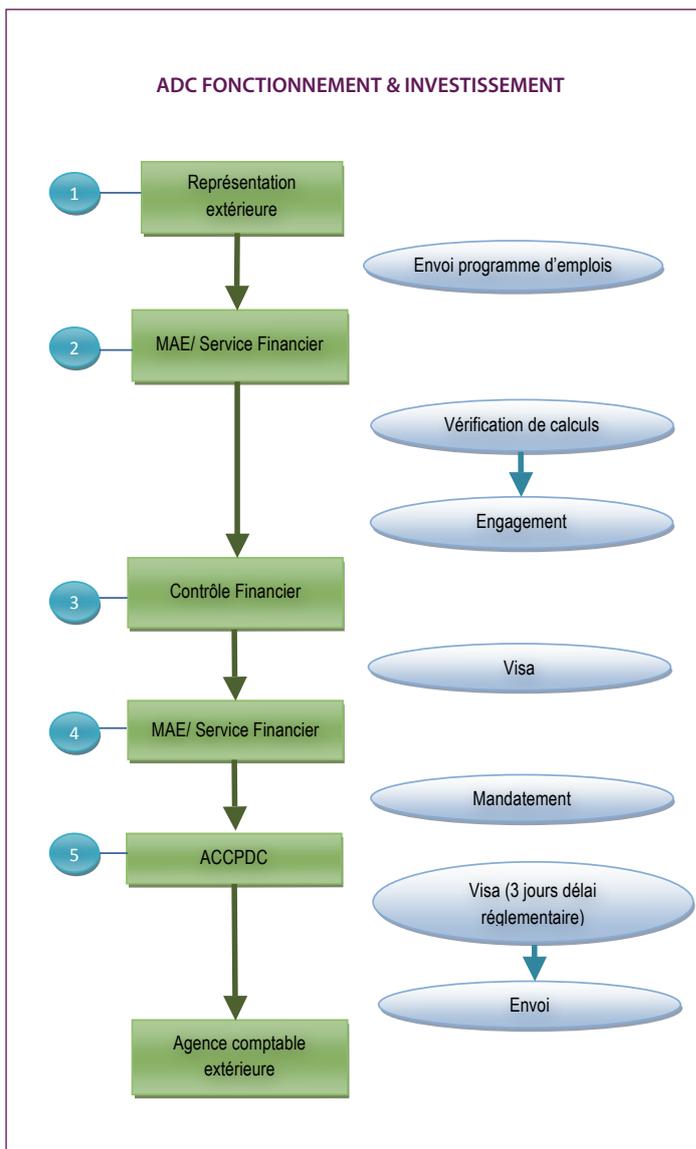
Ministère des Affaires Etrangères – Anosy
Porte 128

Tél : 020 22 304 40

Mail : accpdc.ba@hotmail.fr

Le traitement des ADC au niveau du Service Financier du (MAE) dure normalement une semaine, de la vérification de calculs jusqu'au mandatement.

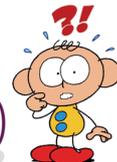
Cependant, des retards peuvent survenir. En effet, le Service Financier ne peut engager



L'équipe de la Centralisation et de la Comptabilité

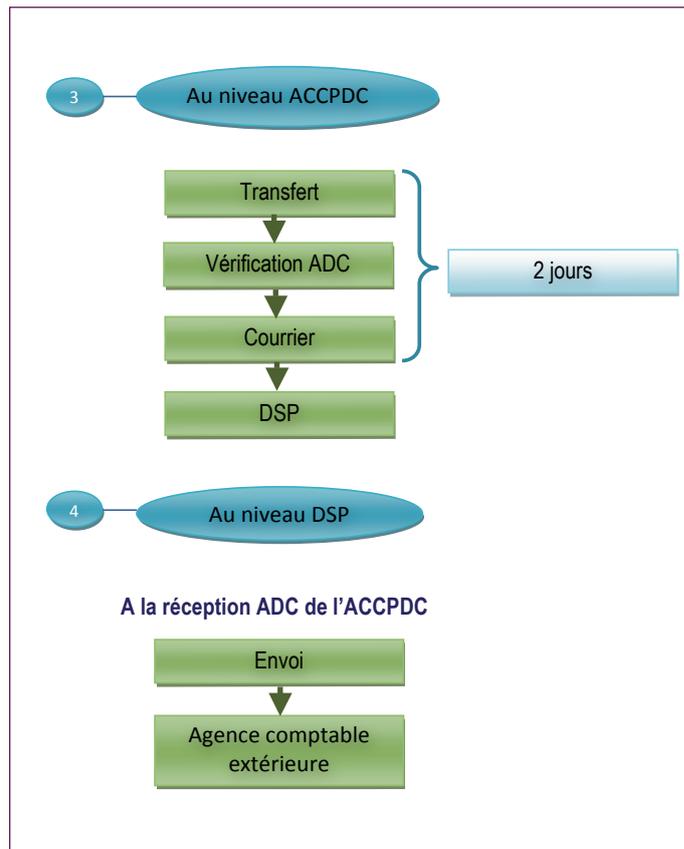
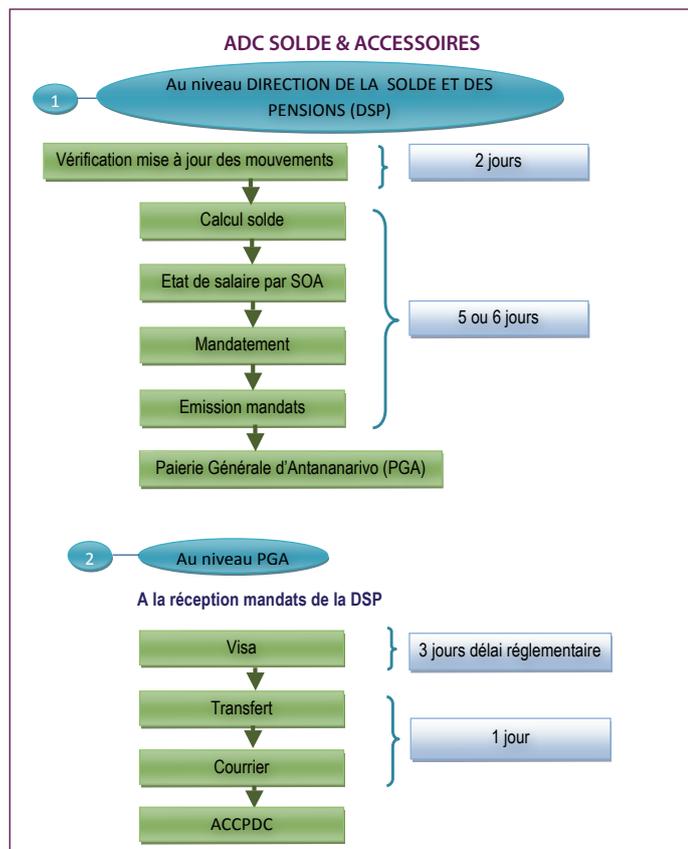


GÉNÉRALITÉS



Chaîne de traitement des Avis de Délégation de Crédit ou ADC

(suite)



Droits de visa gratuits ou payants ?

Afin de promouvoir le tourisme à Madagascar, source de devises non négligeable, le Gouvernement de Transition a décidé depuis le début de la crise politique et sociale de 2009 la gratuité des droits de visa d'entrée pour les séjours de moins de 30 jours contrairement aux séjours de plus d'un mois qui sont payants.

Si, auparavant, le paiement des droits de visa a toujours été obligatoire quels que soient la durée et les motifs de séjour à Madagascar, aujourd'hui il ne l'est donc plus du moins pour les cas particuliers cités plus haut. Les conséquences qui découlent de cette mesure prise par le pouvoir actuel, favorable pour les uns mais désavantageux pour les autres, sont nombreuses.

Si le nombre de touristes a fortement baissé en 2009, cela n'a cessé d'augmenter de 2010 à nos jours, et ce, grâce à la gratuité du droit de visa. La mesure prise a profité aux compagnies aériennes, aux agences de voyage et leurs guides touristiques, aux hôtels et restaurants face à la venue en masse des touristes sur la grande île. L'ancien Ministre du Tourisme et de l'Artisanat Riana ANDRIAMANDAVY VII a déclaré que cette politique a permis à Madagascar d'enregistrer 130 arrivées par jour. Si le nombre de touristes était de 375 000 en 2008, à ce jour, ce niveau

sera atteint d'ici peu. L'ancien ministre de continuer que le tourisme rapportait à l'Etat quelque 115,67 millions USD depuis le début de cette année. C'est dire que le tourisme a été très peu touché par la crise.

Si la situation a profité aux particuliers, le cas n'a pas été pour autant bénéfique à l'Etat car trop de manque à gagner a été constaté. La gratuité de certains droits de visa a diminué ses recettes. Au cours du 1^{er} trimestre 2011, le nombre de touristes qui ont visité l'île est de 100 692 (*), ce chiffre pourrait atteindre les 227 500 à la fin de l'année si le taux d'affluence est similaire à celui de l'année 2010. Le nombre de demandeurs de visa augmenterait certainement mais le manque à gagner qui s'y rapporte est important, allant jusqu'à plusieurs millions d'euros équivalant à des milliards de MGA, dans la mesure où plus de 72% des demandes correspondent à des visas valables pour un séjour inférieur ou égal à un mois, donc à titre gratuit. L'évolution du nombre de demandes de visa enregistrées auprès des Ambassades de Paris et de Berlin, pour ne citer que ces dernières, illustrent bien cette proportion (Voir *tableau ci-contre*). Il est aussi facile alors

(*) Source : Statistique du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

d'imaginer qu'à l'aéroport international d'Ivato, 65 à 72 % des touristes qui s'y présentent pour les formalités afférentes à l'obtention de visa à l'arrivée rentrent gratuitement à Madagascar et que seuls 28 à 35% d'entre eux ont contribué au paiement des droits de visa. Bref, la nouvelle mesure n'est pas en fait un mal en soi mais elle reste tout de même défavorable pour l'Etat. Combien l'Etat pourrait-il gagner alors si les 100 % des touristes apportaient chacun leur contribution au Budget de l'Etat ? La question se pose. Faut-il encore maintenir cette mesure qui,

certes, offre une opportunité au tourisme malgache mais qui, parallèlement à cela, ne contribue en rien à la trésorerie de l'Etat ? Ou faudrait-il envisager une autre alternative qui permettrait de garder le niveau d'affluence des touristes tout en renflouant la caisse de l'Etat ?

De l'avis du Service visa de nos Ambassades, il est opportun d'opter pour la deuxième mesure susdite pour éviter surtout de travailler sans que cela n'apporte rien en termes de recouvrement des recettes de visas.

▲ Marcel RABENAIVO

Evolution du nombre de demandes de visa auprès des représentations de Paris et de Berlin de 2009 à 2011

Année	Ambassade Paris	Ambassade Berlin
2009	inconnu	455 (dont 69 % gratuits)
2010	2 341 (dont 77 % gratuits)	616 (dont 74 % gratuits)
2011	2 680 (dont 78 % gratuits)	701 (dont 71% gratuits)

Source : Service de « Visa » des 2 Ambassades.

Tarif des droits de visa appliqués dans nos Représentations Extérieures en Europe depuis 2009

Moins de 30 jours	gratuits
Plus de 1 mois et moins de 2 mois	100 000 MGA (soit 68,00 € (**))
Entre 2 et 3 mois	140 000 MGA (soit 96,00 € (**))
Plus de 3 mois	150 000 MGA (soit 102,00 € (**))

(**) au Taux de change de chancellerie d'avant 20 septembre 2010.



ACTUALITÉS

Masoivohon'i Madagasikara any ivelany Famindram-pitantanan'ireo « Agents comptables »

Mitohy any amin'ireo « Agents comptables » any amin'ny masoivohon'i Madagasikara any ivelany ny famindran-toerana mba ho fanatsarana ny vokatry azon'ireo « postes comptables » tsirairay avy.

« Agents comptables » vitsivitsy any amin'ireo masoivohon'i Madagasikara any ivelany no efa nahatontosa ny famindram-pitantanana.

Paris - France

Tontosa tany Paris ny 18 Novambra lasa teo ny famindram-pitantanana teo amin-dRtoa Mariette Julia RAKOTONIRINA, Inspecteur du Trésor izay « Agent Comptable » teo aloha tao amin'ny masoivohon'i Madagasikara ao Paris, sy Rtoa Mélanie Nirina RAZAIARINORO, Inspecteur du Trésor, « Agent Comptable » vaovao. Roa taona niasana tao Paris ity voalohany. Izao fanapahan-kevitra izao no noraisin'ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana dia mba ho fanohizana ny pôlitikan'ny fanadiovana sy fanatsarana ha-

trany ny fitantanana ny volam-ba-hoaka. Niasa tao amin'ny Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification Rtoa Mélanie Nirina RAZAIARINORO, alohan'izao nahavoatendry azy hiasa any Paris izao.

Nisy solontenan'ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana nanatrika izany famindran-toerana izany. Izy ireo ihany koa no natanteraka ny fisafoana mialoha ny famindram-pitantanana.

Nandray avy hatrany ny asany ny « Agent Comptable » vaovao rehefa tafapetraka soa aman-tsara tamin'ny toerany.



Rtoa Mélanie Nirina RAZAIARINORO, « Agent comptable » vaovao ao Paris

Dia mirary soa sy fahombiazana tanteraka ho azy ny Tahirim-bolam-panjakana mba hahatonto-

sany an-tsakany sy andavany ny andraikitra vaovao izay sahaniny.

▲ Fanja Tiana RAMANANJATO

Tokyo - Japon

Nontanterahina ny 31 oktobra lasa teo ny famindram-pitantanana teo amin'Atoa André Andriamparany RAKOTONDRAJAO, Comptable du Trésor, Agent comptable teo aloha sy Atoa Ruben Mahamed RASOLONAINA, Réalisateur Adjoint, Agent comptable vaovao ao amin'ny Masoivohon'i Madagasikara any Tokyo.

Fito taona no nitazonan'Atoa André Andriamparany RAKOTONDRAJAO ny « poste » tao Tokyo. Nahafa-po ny Foibem-pitondrana ny asa sy ny ezaka nataony. Herintaona tsy hisotroany ronono izy izao nangataka famindran-toerana izao, mba tsy ho tompon'andraikitra voalohany intsony amin'ny toeram-piasany, noho izy efa mi-halehibe sy noho ny antony arapahasalamana hoy ny filazany.

Solontenan'ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panja-

kana anankiroa no nanatrika izany famindran-toerana izany. Isan'ny antony nanirahana azy ireo ihany koa ny hanatantehana ny fisafoana io « poste comptable » io, izay voalohany tamin'ny tantarany.

Lanonana niarahana tamin'ny diaspora malagasy any Japon, teo ambany fiahian'Atoa Jeannot FENO mivady, Chargé d'affaires any an-toerana no namaranana ny asa. Tamin'izany no nanaovam-beloma an'Atoa André Andriamparany RAKOTONDRAJAO, ary nandraisana arapomba ofisialy an'Atoa Ruben Mahamed RASOLONAINA.

Raha ho an'ny Masoivohon'i Madagasikara any ivelany manokana, dia sehatra iray ahafahana mijery izay tokony hanamboarana ny lalàna mifehy ny fitantanam-bola eny amin'ireny toerana ireny ny fandehanana eny ifotony. Matetika mantsy dia mitaky fepetra hafa amin'ny



Ny nandraisan'Atoa RAKOTONDRAJAO (ankavanana) ny taratasm-pankasitrahana avy amin'ny Masoivohon'i Madagasikara any Tokyo, natolotr'Atoa FENO (ankavia), ary notronin'Atoa RASOLONAINA, AC vaovao (afovoany).

fomba fitantanana ny firenena any ivelany, izay tsy voatery tariana amin'ny « comptable » eto Madagasikara. Tsapa ho olana koa indraindray ireo andinindiny amin'ny didim-panjakana na didim-pitondrana sansantsany mifehy ny asan'ny « comptable public » malagasy izay

sarotra ampiharina any ivelany satria tsy mifanaraka amin'ny zava-misy any. Tsy hanova ny lalàna misy no anton-dian'ireo mpanao fisafoana, fa hanolotra soso-kevitra amin'ny Foibem-pitondrana amin'izay fanisiana tokony hatao.

▲ Haingotiana RAHANIRAKA



ACTUALITÉS

Regroupement des Agents comptables auprès des Représentations Diplomatiques et Consulaires

C'est une grande première dans l'histoire de la Direction Générale du Trésor d'avoir pu regrouper tous les Agents Comptables des Postes Diplomatiques et Consulaires (ACPDC) durant la semaine du 14 novembre 2011 à Paris. Les vingt trois chefs de postes ont été réunis lors d'une formation organisée par la Direction de la Comptabilité Publique (DCP), laquelle a été une véritable plateforme d'échange d'informations et d'expériences pour ces derniers. La formation a été dispensée par les cadres des services centraux de la DCP, l'Agent Comptable Central du Trésor et de la Dette Publique, et le représentant de l'Agence Comptable Centrale des Postes Diplomatiques et Consulaires.

Les objectifs de ce regroupement ont été de (i) donner aux Agents comptables une formation sur les matières liées aux missions des comptables publics; (ii) former ces agents sur la nouvelle instruction relative à la comptabilité en deniers applicable à compter du 1er janvier 2012; (iii) former les agents sur un nouveau logiciel comptable; et (iv) élaborer un projet de texte relatif à la nomenclature spécifique des

pièces justificatives applicable au niveau des Ambassades et Représentations Consulaires.

Le regroupement a permis la mise à niveau de tous les comptables en présentant un bref rappel de la réglementation des finances publiques et de la comptabilité publique ainsi que des règles imposées par les normes comptables internationales. Ensuite, les deux ingénieurs informaticiens de la Cellule Informatique de la DCP ont fait une présentation du logiciel comptable à utiliser par tous les ACPDC à compter de 2012. C'est un outil de travail dont auront besoin les ACPDC car il permet d'alléger leur charge de travail tout en facilitant la tenue de la comptabilité. Cette informatisation va de pair avec la nouvelle instruction qui a déjà pris en compte les différentes anomalies constatées au niveau de l'exécution des opérations auprès des postes diplomatiques ou consulaires.

Le regroupement a été plus qu'enrichissant du fait de la qualité des échanges, et a permis de rappeler encore une fois, la responsabilité des comptables publics surtout en matière d'utilisation du compte d'attente en cas de non réception

des avis de délégation de crédit provenant du Ministère des Affaires Etrangères ou du Ministère des Finances et du Budget. Ces échanges ont abouti à la standardisation des traitements comptables dans toutes les représentations diplomatiques ou consulaires.

Lors de son discours de clôture, le Directeur Général du Trésor a insisté sur l'importance des dépenses des Ambassades. Effectivement, la moyenne mensuelle des approvisionnements des Agences Comptables à l'extérieur s'élève à 5 milliards MGA environ, frais bancaires non compris. Il a profité de l'occasion pour attirer l'attention

des Agents comptables sur certaines anomalies constatées dans la gestion financière des Représentations Diplomatiques et Consulaires dont le recrutement abusif d'agents contractuels aux postes de conseillers, au sureffectif et à l'emploi fictif.

Il a conscientisé les comptables en faisant savoir que les dépenses des Ambassades, figurant parmi les dépenses prioritaires, grèvent davantage la trésorerie de l'Etat. Enfin, il a terminé son discours pour rappeler aux responsables, qu'il est temps de revenir à l'orthodoxie financière.

▲ Mbolahanta Mireille HAINGOMIARANTSOA



Les participants à la formation des Agents comptables à Paris

Ny hevitr'ireo mpandray anjara tamin'ny fiofanana

Henri RARIVOARISON
Agent Comptable
Italie



Ho an'ny tenanay dia sehatra iray nifankahalalana tamin'ireo « Agents comptables » namana iny fiofanana iny. Ny zavadehibe tsapako dia ny nahafahana nampitovy ny tadin-dokanga ny amin'ny « principe » fananterahana ny fampidiram-bola sy famoaham-bola. Hanamaivana ny asa tanterahina ihany koa ny fisian'ny « logiciel comptabilité » satria manafaka amin'ny fanoratana ireo « journaux » maro, sy fanaovana « saisie » ireo « docu-

ments comptables ». Eo ihany koa ny fanamorana ny fifandraisanay « Agents comptables » aminareo aty amin'ny « Département Central » sahala amin'izay hita aty ivelany hoe any amin'ny sampan-draharaha iray fotsiny ianao no mametraka ny « coordonnées »-nao ka na aiza na aiza sampan-draharaha idiranao dia tonga dia mahafantatra ny momba anao. Ny zavatra mba hangatahina hafa rehefa « installé ny logiciel » dia ny mba hisian'ny fiofanana amin'ny fampiasana ilay « logiciel ». Raha mety izany dia atao any Madagasikara. Marina fa misy ny « instruction » fa mety ho sahirana ihany izahay hifehy azy.

Bakoly RAZANAMPA-MONJY
Agent Comptable
Ile de La Réunion



Fisaorana feno sy fankasitrahana no atolotra anareo rehetra namolavola ary nanantontosa ny fanatanterahana iny fampivondronana iny. Tamim-pifaliana no niainanay ny herinandro nianarana satria sady nahafahanay nifankahalala bebe kokoa no nahazoanay fanofanana eo amin'ny fomba entina manatanteraka ny asa sahaninay. Na dia teo aza ny havizanana nateraky ny « décalage horaire », ny hatsiaka mamirifiry sy ny fanenjehana ora, dia endrika mirana no nentina namarana azy satria nahasoana iny fampivondronana sy fiofanana iny, ka nahazoana

manitsy izay tsy nety teo amin'ny fomba fiasa sy manatsara eo amin'ny lafiny rehetra ny fitantanana iandraiketany.

Raphael Anselme RAZAFINDRAINIBE
Agent Comptable
Moscou



Tena tsara tokoa ilay ezaka fampivondronana ny ACPDC rehetra miaraka ohatra ireny izay hisaorana ny « Département Central » nanantontosa azy ary manantena ny hitohizan'izany amin'ny manaraka mba hanaovana tomban'ezaky ny fampiharana io « logiciel comptabilité » io izay tena zava-baovao tokoa ny fampiasana azy.

▲ Nangonin'i Mbolahanta Mireille HAINGOMIARANTSOA



VAHININTSIKA

Jean Eric RAKOTOARISOA

Filoha Lefitry ny Oniversiten'Antananarivo

Manam-pahaizana manokana momba ny lalàna, indrindra ny « droit constitutionnel » izy. Ankoatra ny maha-mpampianatra mpikaroka azy dia mpanao gazety tao amin'ny « Jeune Afrique » sy ny DMD Atoa Jean Eric RAKOTOARISOA. Mitondra fanazavana mikasika ny toe-draharaha mbola mafampana eny amin'ny Oniversite izy. Tsy niasalala koa izy maneho ny heviny momba ny gazety TAHIRY.

Gazety Tahiry : *Ataon'ny resabola takalon'aina ny fampianarana sy ny fikarohana eny amin'ny Oniversiten'Antananarivo. Saika ny lafiny sôsialy sy ny fitakiana tambinkarama sy vatsim-pianarana hatrany no mibahana isan-taona. Ahoana ny hevitrao ary inona no vahaolana tokony horaisina satria miverimberina foana io olana io ?*

Jean Eric RAKOTOARISOA : Io olana io dia navaivay hatramin'ny fisian'ny krizy, indrindra rehefa alefa isam-bolana ny vola ho an'ny Oniversite. Talohan'ny krizy dia indroa isan-taona no fandefasana ny volan'ny Oniversite (karaman'ny mpandraharaha, vatsim-pianarana, « heures complémentaires » ho an'ny mpampianatra, fampandehanan-draharaha). Ny fiverenana amin'izay fizarana roa ny vola ampiasaina izay no mety amin'ny fampandehananana ny Oniversite.

Tsara koa raha mba fantatra mazava dieny mialoha ny teti-bola tena ho azo mandritra ny taona. Ny Oniversite mantsy dia mizara sampana maro toy ny toerampianarana (« Facultés » sy sekoly ambony), rafitra miankina (organismes rattachés) toy ny IOGA, LRI ets, ary ny sampan-draharaha ao amin'ny fiadidiana ny Oniversite. Ny vola azo dia tsy maintsy tsinjaraina araka ny tokony ho izy sy ny laharam-pahamehana amin'ireo rehetra ireo.

Mazava ho azy fa tsy ampy ny vola atokana ho an'ny Oniversite. Ny eto amintsika dia tsy mbola mahatsapa ny lanjan'ny fampianarana ambony sy ny fikarohana ara-tsiansa. Ny ho avin'ny firenena ary indrindra ny fandrosoana dia miankina amin'ireo. Ny fahatsapana an'izany no nampandroso haingana an'i Chine, Singapour na Korea Atsimo.



Atoa Jean Eric RAKOTOARISOA, Filoha lefitry ny Oniversiten'Antananarivo

Ny Oniversiten'Antananarivo dia efa nanao ezaka lehibe namoaka ny « compte administratif » ny taona 2005 ka hatramin'ny taona 2010. Efa miverina amin'ny laoniny ny fitantanana ny volan'ny Oniversite. Tokony mba toy izay koa ny fanomezana ny volany mba ho mazava fara-faharatsiny ny enim-bolana mba hisorohana ny hetsika fitakiana izay tsy to-

kony hisy raha milamina.

GT : *Miezaka ny gazety TAHIRY hamoaka ny vaovao tena marim-pototra ho an'ny vahoaka tompon'ny vola tantananan'ny Tahirim-bolam-panjakana. Tafiditra ao anatin'izany ny filazana ireo zavatra tsy mety sy ny lesoka amin'ny fitantanana ny volambahoaka. Fandikàna ny « obligation de réserve » -n'ny mpiasam-*



Ny birao fiasan'ny Filohan'ny Oniversiten'Antananarivo

panjakana ve ny famoahan'ny gazety TAHIRY an'ireny vaovao ireny? Mifanaraka amin'ny zon'ny vahoaka hahafantatra ny tena vaovao marina ve izany ?

JER : Voasoratra ao anatin'ny lalàm-panorenana ny zo ananan'ny vahoaka hahafantatra ny vaovao sy ny zava-misy. Ny mangarahara dia fototry ny Fanjakana tsara tantana, izay tsy tokony atao resabe fotsiny. Noho izany, mety ny ataon'ny gazety TAHIRY. Ny tsiambaratelom-panjakana dia tokony ferana amin'ny resaka fiarovana, fandiampahalemana ary raharaha amin'ny vahiny, toy ny amin'ny firenena demokrati-ka. Ny « obligation de réserve » ny « secret d'Etat » dia lasa atao fanafenana ny tsy mety atao na ny lesoka isan-karazany.

Tokony ho zatra ny kolontsainan'ny mangarahara isika. Raha mandry ny saina, tokony tsy hisy olana mihitsy izany.

GT : *Mikasika ny tsingerintaona voalohan'ny gazety TAHIRY, inona no azonao ambara momba ny gazety ?*

JER : Nanampy betsaka amin'ny fahafantarana ny fampiasana ny volam-panjakana ny gazety TAHIRY. Ho an'ny mpianatry ny Oniversite, indrindra ireo amin'ny sampana lalàna, toekarena sy fitantanana, dia fitaovana ara-pedagôjika izy.

GT : *Inona no hafatrao ho an'ny komity mpanoratra ny gazety TAHIRY ?*

JER : Tsara tohizana ny ezaka ataon'ny gazety TAHIRY. Tokony hisy fifandraisana amin'ny gazety tsotra aza izay tokony hivoy ho an'ny olon-tsotra ny zavatra voasoratra ao anatin'ny.



INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

Roland RASAMOELY

Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Épargne de Madagascar



La Caisse d'Épargne de Madagascar (CEM) est une société à participation majoritaire de l'Etat. Avec plus d'un million de clients, elle est la plus ancienne institution financière à Madagascar. Ces dernières années, la CEM ne cesse d'étendre son réseau. Mise à part la promotion de la politique de l'épargne privée à Madagascar, la CEM voudrait également se repositionner dans le secteur bancaire. Monsieur Roland RASAMOELY, Président du Conseil d'Administration de la CEM répond aux questions y afférentes.

Gazety Tahiry : *On connaît la CEM comme étant un établissement financier des «petits épargnants». Est-ce toujours le cas ? Quel est votre part de marché au niveau national ?*

Roland RASAMOELY : Depuis sa création, il y a plus de 90 années de cela, la Caisse d'Épargne de Madagascar a partagé la philosophie de toutes les Caisses d'Épargne de par le monde en s'adressant prioritairement aux individus et ménages « à faible et moyen revenu ». Sa longue histoire au sein de la société malgache lui a permis d'avoir une certaine notoriété et elle continue toujours à être l'une des institutions financières accessibles à la masse populaire.

D'après les statistiques, la CEM continue à occuper une place non moindre dans le marché de l'Épargne privée nationale à Madagascar. Toutefois, il faut reconnaître quand même que l'arrivée, ces dernières années, d'autres opérateurs comme les institutions de microfinance et la diversification des produits de collecte d'épargne par le secteur bancaire en général, ont eu des impacts sur notre part de marché.

GT : *Quelle est la stratégie de la CEM face à la concurrence des institutions de microfinance et des banques ?*

RR : Telle qu'elle est définie dans le cadre du plan de développement de la CEM, notre stratégie repose sur trois axes principaux :

(i) renforcement continu des capacités de la CEM, notamment celles de ses ressources humaines, par le biais de divers



M. Roland RASAMOELY, PCA de la CEM

programmes de formation orientés vers les produits et services de type bancaire,

(ii) amélioration du réseau de distribution et renforcement de la force de vente associé à une dotation d'outils de travail tels que matériels, logiciels et autres,

(iii) et diversification de notre offre par l'introduction progressive sur le marché de nouveaux produits et services répondant aux attentes de notre clientèle, et de celles du marché en général.

GT : *De tels projets nécessitent de gros investissements qui supposent la rentabilité de la société et la confiance des partenaires. Comment la CEM compte-t-elle s'y prendre alors qu'il y a quelques mois une conférence de presse d'un des syndicats du personnel a évoqué une mauvaise gestion ?*

RR : Il faut savoir que la CEM est une société qui se soumet à des règles strictes de gestion et de contrôle. Depuis plusieurs années, la CEM a toujours enregistré des résultats positifs

sur le plan commercial et elle a toujours été bénéficiaire dans son exploitation. Ses comptes sont audités deux fois par an, et certifiés par son commissaire aux comptes avant d'être approuvés par son Assemblée Générale annuellement. En passant, pour votre information, le dernier rapport du commissaire aux comptes concerne les comptes arrêtés au 30 Juin 2011 dernier.

Notons également que toutes les grandes décisions sont prises au sein de son Conseil d'Administration, dans le cadre de la session budgétaire notamment et de ses sessions ordinaires, avant d'être réalisées par la Direction Générale, laquelle est tenue de rendre compte de sa gestion. Il en est ainsi, entre autres, pour toutes opérations d'investissement et/ou d'affectation de fonds.

Grâce à la rentabilité de son exploitation, la CEM dispose d'une certaine capacité d'autofinancement qui lui permet de réaliser ainsi, à ses propres frais, des travaux tels que la construction de nouveaux locaux pour abriter ses propres agences, l'acquisition de matériels et mobiliers divers, etc.

En vue de la diversification de ses produits et services, la CEM, grâce à sa capacité de négociation, a pu acquérir, sur financement d'un bailleur de fonds externe, et mettre en exploitation sur l'ensemble de son réseau, un nouveau progiciel bancaire de renommée internationale. A l'heure actuelle, toutes ses agences sont interconnectées entre elles et avec le siège, par le biais d'un réseau privé d'entreprise.



Le nouveau local de la CEM à Tuléar



INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

(Suite)

Tout cela, ce sera au bénéfice de sa clientèle prioritairement, mais au profit de la gestion de la CEM en tant que société également. Parallèlement, divers programmes de formation du personnel sont en cours pour leur permettre notamment de maîtriser les produits et services de type bancaire...

La clarté dans la vision du développement de la CEM et ce niveau de qualité dans la gestion nous permettent de maintenir et de renforcer aussi la confiance de nos partenaires et d'obtenir ainsi leur soutien. Citons, à ce titre, par exemple notre relation

avec la Fondation Allemande des Caisses d'Épargne et la Caisse d'Épargne de Hambourg en Allemagne, avec qui on vient de signer très récemment la prolongation de notre coopération pour une nouvelle période de deux ans.

Tout ceci, à notre avis, ne pourrait être que le fruit d'une gestion de qualité associée à une rigueur dans la réalisation et le contrôle.

GT : Parlez-nous de cette perspective d'évolution de la CEM vers les activités bancaires

RR : Soulignons d'abord que la CEM compte préserver et même renforcer son rôle dans

la mobilisation et la collecte de l'épargne privée nationale.

La demande de notre clientèle et ses besoins s'orientent de plus en plus vers des services et produits de type bancaire. Ceux-ci ne se résument pas seulement au crédit mais comportent aussi divers autres types de produits et services.

La mise en place du compte à vue à la CEM, par exemple, est considérée comme prioritaire. Actuellement, la CEM, avec les autorités compétentes, est en train d'étudier les meilleures options qui permettront d'offrir de nouveaux produits et services

viables à sa clientèle et rentables pour elle-même.

GT : Votre mot de la fin Monsieur le PCA

RR : C'est à l'endroit de notre clientèle, pour la remercier de sa fidélité et de sa confiance grandissante à la CEM et la rassurer que, comme toujours, elle n'a aucune raison de s'inquiéter pour ses dépôts.

La CEM ne cesse d'améliorer sa qualité, elle se conforme aux règles de prudence et de l'orthodoxie financière dans sa gestion.

▲ Propos recueillis par Jenny MAHAVINA
Zoely Narindra RAKOTONINDRAINY
Hasindranto RANDRIANANTOANINA

ACTUALITÉS

Mahajanga sy Toliary : Nosokafana ny masoivohon' ny CEM

Mitohy hatrany ny fanatnan'ny Caisse d'Épargne de Madagascar (CEM) ireo mpanjifa manerana ny nosy. Nosokafana tamin'ny fomba ofisialy ny 07 Novambra sy ny 27 novambra lasa teo ny masoivohon'ny CEM tany Mahajanga sy tany Toliary.

Nandritra ireo fotoam-panokafana roa sosona ireo dia nanambara ny Tale Jeneralin'ny CEM, Atoa Dominique RAJERISON, fa tsy ny trano ihany no vaovao fa ny fomba fiasa sy ny tolotra homena ny mpanjifa ihany koa, izay atao manaraka ny toetr'andro. Anisan'izany ny fampifandraisana ireo masoivoho rehetra manerana ny Nosy amin'ny foiben'ny CEM amin'ny alalan'ilay atao hoe «réseau privé d'entreprise». Mbola eo ihany koa ny fa-

metrahana sy ny fampihodinana ny «logiciel bancaire» vaovao, izay ampiasaina ao amin'ny CEM mba ho entina mifandray amin'ny mpanjifa toy ny an'ireo orinasa mikirakira vola maneran-tany. Nohamafisin'Atoa Tale Jeneralin'ny CEM fa ireto trano vaovao any Mahajanga sy Toliary notokanana ireto dia volan' ny CEM madiodio no nanorenana azy. Raha nitodika tamin'ny mpanjifa kosa ny Tale Jeneralin'ny CEM dia nisaotra azy ireo izy noho ny fahatokisany ity orinasam-panjakana ity ary nanao antso avo ny hitsidihan'izy ireo ny masoivohon'ny CEM akaiky azy mba ahafahana mametraka ny zanabola taona 2010 sy ny talohan'izany raha mbola tsy vita ao anaty bokim-bola araky ny fandaminana napetraka ho amin'izany.



Ny trano vaovao'ny CEM any Mahajanga

Raha nandray fitenenana kosa ny Tale Jeneralin'ny Tahirim-bolampanjakana, Atoa Orlando ROBIMANANA, izay nisolo tena ny fanjakana amin'ny maha tompon'ny orinasa «Etat actionnaire» azy, tamin'izao fanokafana ny masoivohon'ny CEM tany Mahajanga sy Toliary izao, dia nilaza fa na mandalo fotoantsarotra aza ny firenena amin'izao fotoana izao dia mbola misy ny orinasam-panjakana mahavita manorina fotodrafitrasa vaovao toy izao. Izany no manambara fa salama ara-bola ny CEM ary tsara ny fitantanana ao amin'ny orinasa, hoy izy Nomarihin'Atoa Tale Jeneralin'ny Tahirim-bolampanjakana tamin'ny lahateniny ihany koa fa amin'ny mahatompon'ny orinasa ny fanjakana dia rariny sy hitsiny raha mba mahazo izay tokony ho anjarany ny fanjakana rehefa salama toy izao ny orinasa, izany hoe rehefa mandeha

tsara ny orinasa ka mahazo vokatra tsara dia misy ny fizarana izany vokatra izany ho an'ny mpiasa sy ny mpitantana, ary dia tokony hahazo toa izany ihany koa ny fanjakana amin'ny maha tompon'ny orinasa azy. Izany ohatra no nahatonga ny Tahirim-bolampanjakana nitaky «dividende» mitentina 360 tapitrisa Ariary avy tamin'ny CEM rehefa hita fa tsara tokoa ny vokatra tamin'ny taona 2010. Fomba fisainana vaovao tokoa mantsy no tokony entina mitantana ny orinasam-panjakana manomboka izao, araka ny voalazany. Notsiahivin'Atoa Tale jeneralin'ny Tahirim-bolampanjakana ihany koa ny maha zava-dehibe ny andraikitra ny Tahirim-bolampankane eo amin'ireo orinasa ananan'ny fanjakana petra-bola amin'ny maha tompon'ny orinasa azy.

▲ Herivelo ANDRIAMANGA



Manara-penitra ny efitrano vaovao fandraisana olona



ACTUALITÉS

JIRAMA

Les propositions techniques du Trésor Public



Les problèmes de la JIRAMA entraînent des conséquences considérables pour le Trésor Public, notamment sur l'équilibre de la trésorerie de l'Etat et par conséquent sur la stabilité financière du pays. En effet, la JIRAMA est dans l'impossibilité de régler ses Taxes sur la Valeur Ajoutée (TVA). Par ailleurs, elle ne peut pas régler ses dettes envers les Compagnies pétrolières lesquelles sont des pourvoyeurs de recettes pour l'Etat. Cette défaillance de la JIRAMA ayant entraîné des difficultés de trésorerie pour les compagnies pétrolières a amené ces dernières à ne pas honorer convenablement les taxes sur les produits qu'elles importent. De plus, non seulement, les traites non déposées par les Compagnies pétrolières s'élevant à 39 Milliards MGA à la date du 22 novembre 2011 entraînent un manque à gagner pour l'Etat, mais le prolongement des échéances des traites de deux à six mois prive également le Trésor d'un important instrument de financement (*traites à escompter*). Enfin, la JIRAMA est dans l'incapacité de régler ses factures envers ses fournisseurs d'énergie et loueurs de groupes. Outre l'existence de ces manques à gagner, le Trésor Public a dû dé-

caisser d'une manière imprévue dans son planning de trésorerie la somme de 17 Milliards MGA en faveur des fournisseurs d'énergie et loueurs de groupes de la JIRAMA depuis le mois de septembre 2011 en plus de la somme de 21 Milliards MGA qu'il a dû déboursier au profit des compagnies pétrolières depuis le mois de novembre 2011. Par ailleurs, la JIRAMA a toujours prétendu que ses problèmes résultent du non paiement par l'Administration d'arriérés de factures s'élevant à 75 Milliards MGA. Toutefois, le Trésor tient à souligner que d'une part, ces chiffres n'ont pas encore fait l'objet de rapprochement approfondi entre les deux parties et que d'autre part, la majorité de ces arriérés est imputable à certains établissements publics, notamment l'Office de la Radio Télévision Malagasy (ORTM), les Universités et le Centre Régional des Œuvres Universitaires d'Antananarivo (CROUA) où l'on peut constater une mauvaise gestion de consommation en eau et électricité. De tout ce qui précède, le Trésor réitère que le problème de la JIRAMA est un problème de fond, un problème de gestion et un problème de structure. Il ne doit pas par conséquent être traité d'une manière conjoncturelle. C'est la

raison pour laquelle, depuis des mois, le Trésor Public a proposé les solutions ci-après : (i) procéder à la mise en conformité des statuts de la JIRAMA datant de 1975 à la loi n°2003-036 sur les sociétés commerciales ayant une structure normale (*un Conseil d'Administration bien distinct d'un organe délibérant qu'est l'Assemblée Générale des actionnaires*); (ii) faire un audit permettant d'aboutir à une réduction et une maîtrise des charges notamment pour les dépenses en carburant représentant 80% de la structure des charges et les avantages en nature accordés au personnel lesquels sont souvent exploités abusivement entraînant un surcroît de charges; (iii) évaluer les besoins en investissement pour installer les compteurs prépayés dans tous les services administratifs et les financer au moyen d'une subvention d'équipement afin de mettre définitivement fin aux arriérés chroniques; (iv) évaluer les besoins urgents en investissement aux fins de réhabilitation de toutes les machines défectueuses qui sont à l'origine des problèmes de production devant permettre une demande de financement bancaire appuyée et/ou garantie par l'Etat; (v) faire un rapprochement des arriérés de l'Administration vis-à-vis de

la JIRAMA en vue d'un protocole d'accord sur le croisement des dettes et des créances Etat/JIRAMA puisque l'Administration a aussi des créances sur la JIRAMA; et (vi) établir un plan d'apurement du reliquat après l'opération de croisement des dettes et créances afin de permettre à la JIRAMA à la fois d'alléger progressivement ses dettes vis-à-vis de ses fournisseurs et d'assurer la continuité de son exploitation. L'objectif de toutes ces mesures est de permettre à la JIRAMA d'avoir une situation financière saine et une structure de gestion normale. Il importe de souligner que tous les services d'Administration qui ont utilisé des compteurs prépayés n'ont plus d'arriérés. En outre, les investissements les plus urgents devraient être programmés en priorité. La JIRAMA avance que la structure des prix est la principale cause de ses problèmes. Toutefois, le Trésor soutient qu'en maîtrisant ses charges, la société verrait son prix de revient se réduire. En tout cas, l'Etat doit vraiment réfléchir sur l'avenir de la JIRAMA compte tenu des enjeux que l'énergie présente sur le plan social, économique et financier du pays.

▲ Jean Noël RANAIVOSON

Les deniers publics servent-ils à payer des faux ?

Mais pourquoi cette question ? Une question qui ne devrait plus se poser puisque la réponse est déjà claire : NON ! Mais pourquoi ?

Certaines stations refusent actuellement la cession des CCAL contre du carburant et lubrifiant. Difficulté de trésorerie liée en partie au retard de remboursement des notes de débit déposées auprès du Trésor, pertes suite à des cas de faux chèques puisque le Trésor ne veut pas les reconnaître, ... tels sont les principaux motifs évoqués par les compagnies pétrolières pour soutenir leur décision. Cependant, les cas de faux et d'usage de faux continuent de proliférer voire se perfectionner. Tout récemment, de faux CCAL, d'un montant total de 432 millions MGA, ont été décelés à la Recette Générale d'Antananarivo. De ce fait, cette dernière a dû les rejeter puisque l'Etat ne peut pas payer des factures établies

sur des faux ni supporter des charges auxquelles il n'adhère pas par doute sur leur certitude et leur authenticité. Par ailleurs, force est de constater que, jusqu'à présent, le mode d'approvisionnement en carburant et lubrifiant de l'Administration publique se fait principalement au moyen des CCAL. Les CCAL restent donc les seuls instruments de paiement mis à la disposition des utilisateurs de véhicules administratifs pour s'approvisionner en carburant et lubrifiant auprès des stations-service. Le refus des cessions des CCAL par certaines compagnies pétrolières entrave le fonctionnement de la machine administrative d'une part et de l'économie en général d'autre part. Aussi, afin d'éviter tout aspect de blocage dans le pays, le Trésor Public n'a-t-il cessé de résoudre les problèmes des compagnies pétrolières relatifs à la sécurité des transactions effectuées sur les

CCAL. Des résolutions ont ainsi été prises conjointement avec les représentants des compagnies pétrolières et des gérants de stations-service. Les réflexions ont abouti à la nécessité de l'assistance des stations-service quant à la vérification de l'authenticité des CCAL, action préventive aux tentatives de faux et d'usage de faux. Pour ce faire, la mise en place d'un numéro vert serait intéressante, tout comme la communication des coordonnées des postes comptables émetteurs de CCAL auprès des stations-service. En outre, pour remédier aux problèmes relatifs aux faux chèques, la mise en place d'un comité ad hoc est requise pour redéfinir les caractéristiques de vérification des chèques carburants si ces critères de contrôle des CCAL ont toujours été précités comme facteurs de mésentente entre l'Administration, le Trésor en particulier, et les



Les nouveaux CCAL

compagnies pétrolières. L'identification de ces critères permet d'ailleurs l'uniformisation du traitement des informations. Bref, en tant que juge de la régularité des opérations des dépenses publiques, le Trésor ne peut, en aucun cas, payer des faux qui sont en fait des délits justiciables de sanctions pénales. Le cas des chèques carburants avérés faux, à l'origine des pertes des compagnies pétrolières, ne peut en faire une exception.

▲ Hanitra RANDRIANIRINA



AKON'NY FARITRA

TG Antsohihy : Vita ny fanamboarana ny fiara tsy mataho-dalana

Noho ny fanampiana avy amin'ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana dia vita ny fanamboarana ny fiara tsy mataho-dalana fampiasan'ny Trésorerie Générale Antsohihy, izay efa ho herintaona izao no nahasimbany. Vola be tokoa no lany tamin'izany fanamboarana izany, ary dia velona soa aman-tsara ilay

fiara ankehitriny. Araka izany dia isaorana ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana noho izany fanampiana lehibe izany. Manantena kosa ny mpiasa rehetra fa rehefa vita soa aman-tsara io fiara io dia tsy hisy intsony ny olana fa handeha tsara.

▲ Ambinina Derarizo RAJOELA



Ilay fiara tsy mataho-dalana nasiam-panamboarana

Faritra SOFIA : Miantraika amin'ny SIGFP ny fahatapan-jiro matetika

Mampijaly ny mpanjifa rehetra ny fahatapan'ny Jiro matetika sy mitohy any amin'ny Faritra SOFIA. Nisy fahasimbana ny milina mpamokatra herin'aratra an'ny JIRAMA, ka misy eo amin'ny indroa andro na indray

andro sy tapany ny faharetan'izany. Misedra fahasahiranana noho izany ny sampandraharaha maro eto Antsohihy. Miankina amin'ny jiro ny asan'izy ireo, indrindra ny fampandehana ny solosaina. Ho an'ny Sampandraharahan'ny Mi-

nisiteran'ny Fitantanam-bola sy ny Teti-bola manokana dia tsy afaka miasa ny rehetra raha vao misy izany fahatapanana izany indrindra eto amin'ny biraon'ny Tahirimbolam-panjakana satria ao no misy ny foibe mpaninjara ny Réseau SIGFP.

Manao antso avo amin'ny foibem-pitondran'ny JIRAMA araka izany ny mponina mba hijery akaiky izany olana izany.

▲ Ambinina Derarizo RAJOELA

Mampikony : Tontosa ny famindram-pitantanan'ireo PP

Tontosa soa aman-tsara ny fametrahana ny Percepteur Principal vaovao tao Mampikony. Nandray ny toerany maha Percepteur Principal azy Atoa Elwis RAVANOMANANA, izay niasa tao amin'ny Trésorerie Principale Nosy Be teo aloha. Ny Percepteur Principal teo aloha moa, Atoa Héfler RA-

BENJANAHARY dia voatendry ho any an-toeran-kafa. Marihina fa izao famindram-pitantanana izao no natao dia noho ny fanatanterahana ny teny nomen'ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana, tamin'ny fandravonana ny olana nisy teo amin'io toeram-piasana io sy ny mpitondra ao an-toerana. Ni-

saoran'ny Lehiben'ny Tahirimbolam-panjakana avy aty Antsohihy ny Foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana noho ny vaholana narosony. Notolorany fankasitrahana ihany koa ny Percepteur nosoloina ary nankahery ny Percepteur vaovao izy hahaleo hahasana. Rehefa nihaona tamin'ireo

mpitondra ao an-toerana ny solontenan'ny Tahirimbolam-panjakana avy any Antsohihy dia nanantitra fa ny olona no miova fa ny lalàna sy fitsipika mifehy ny fampiasana ny volam-panjakana dia tsy miova ary tsy maintsy hajaina.

▲ Ambinina Derarizo RAJOELA

PP Vohémar : Hiravona tsy ho ela ny olana momba ny tany

Anisan'ny fotodrafitrasa vianavinain'ny eo anivon'ny Tahirimbolam-panjakana

hotanterahina atsy ho atsy ny fanorenana trano lehibe iray izay kasaina hitoeran'ny birao vaovao ny

Perception Principale Vohémar. Ao amin'ny toerana atao hoe Andranomasinakely, ao anatin'ny distrikan'i Vohémar, Faritra SAVA, no heverina hanorenana io trano vaovao io. Mifery 10a 18ca ny tany hanorenana izany fotodrafitrasa vaovao izany.

bolam-panjakana mba hijery ifotony ny olana. Amin'izao fotoana izao dia efa misy ny fiaraha-miasa eo amin'ireo tompon'andraikim-panjakana samihafa ao an-toerana toy ny Sampandraharahan'ny Fananan-tany, ny Sampandraharaha mpandrefy tany, toy izany koa ny avy ao amin'ny Zandarimaria Nasionaly ary ny Fitsarana. Araka izany dia antenaina fa hiravona ato ho ato ny olana momba io tany io ka tsy ho ela dia hahazo birao vaovao ny Perception Principale Vohémar.

Ankehitriny anefa dia mbola tsy afaka manomboka ny asa noho ny fisian'ny trano miorina eo amin'io faritra io. Olona iray izay miasa ao amin'ny Kompanian'ny Zandarimaria Vohémar no nanorina izany trano izany.

Nidina teny an-toerana ny solontenan'ny « Cellule Juridique », iraky ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-

▲ ASGAR
Lalao RAHELIARIVELO



Ny tranon'ny PP Vohemmar ankehitriny



AKON'NY FARITRA

Mandritsara Velon-taraina ny mpiasa ao amin'ny Kaominina



Velon-taraina mafy ireo mpiasa ao amin'ny Kaominina ambonivohitra Mandritsara. Nanomboka ny taona 1996 dia tsy mbola naharay « cotisation »-n'ny mpampiasa azy mihitsy izahay, hoy *Atoa Delphin RAVALISON*, Percepteur Principal any antoerana. Ankoatra ireo zandry izay mbola amperin'asa dia mpiasa miisa efatra handeha hisotro ronono atsy ho atsy no voakasik'izany ankehitriny. Manodidina ny 10 tapitrisa ariary tsirairay avy ny fitambaran'ny « cotisation » tokony haloa ho azy efatra mianadahy ireo kane-

fa tsy naloan'ny Kaominina tany amin'ny Perception Principale. Manahy mafy ny tsy handray na inona na inona ireo mpiasa ireo rehefa tonga ny fotoana hisotroana ronono. Efa nisy ny fifampiresahan'ny Ben'ny tanàna any an-toerana sy *Atoa PP* mahakasika ity raharaha ity saingy tsy mbola nisy ny vahaolana tapaka. Tsihivina fa anisan'ny nandalo fotoan-tsarotra ny Kaominina ambonivohitr'i Mandritsara. Nahazo fampiatoana nandritra ny fotoana voafetra Ingahy Ben'ny tanàna. Nandritra ny fotoana tsy nahateo azy dia ny karaman'ny



Ny tanànan'i Mandritsara

mpiasa, ny « indemnité »-ny « Conseil d'Administration » sy ny « remises »... ihany no afaka

nomen'ny 1er Adjoint au Maire, izay nitana vonjimaika ny toeran'ny Ben'ny Tanàna.

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO

Iklamavony Tratran'ny delestazy lavareny

Anisan'ny manahirana ny mponina ao Iklamavony ny fisian'ny delestazy lava reny nanomboka ny volana Septambra teo. Ora roa isan'andro monja no afaka mandeha ny jiro. Miteraka olana eo amin'ny fanantanterahana ny asa izany, hoy Ingahy PP, Rindramampianina *RAFANOMEZANTSOA*. Antony dia efa tafiditra anaty solosaina avokoa ny « données » rehetra hany ka arakaraky ny faharetan'ny delestazy no manataraiky ny asa. Tsy misy tafavoaka ao anaty solosaina avokoa mantsy ireo

« données » rehetra tokony hampiasaina. Ankoatra izany dia mikatso koa ny asa hafa satria tsy afaka mandeha ireo fitaovana sasantsasany toy ny milina fanisana vola sy fitiliana vola sandoka. Nanomboka ny voalohan'ny volana Oktobra teo ny fandavahana vovon-drano sy fananganana « château d'eau » ao amin'ny PP Iklamavony. Araka ny fanambaran' *Atoa PP*, dia zava-dehibe tokoa ny fahavitant'ireo asa ireo. Anisan'ireo mijaly rano ny amin'ity faritra ity, orinasa tsy miankina iray



Lapan'ny Tanàna ao Iklamavony

no miandraikitra ny famatsiana rano any an-toerana.

vaon'ny PP Iklamavony ity vovon-drano ity.

Marihina fa efa tokony ho vita niaraka tamin'ilay trano vao-

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO

Direction Générale du Trésor Nizara « Pin's » ho an'ny mpiasa rehetra

Tsy mijanona hatreo amin'ny fanatsarana ny fomba fitantanana ny volam-bahoaka ihany ny ezaka imasoan'ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolampanjakana fa dia miditra tsikelikely amin'ny lafiny sosialy. Nanomboka ny voalohan'ny volana Desam-

bra lasa teo dia « Pin's » ahitana ny « logo »-n'ny Tahirim-bolampanjakana no nozaraina tamin'ny mpiasa manerana ny Nosy sy ireo any amin'ny Masoivohontsika any ivelany. Mivoitra ny soratra ao anatin'izy ireo ary tany ivelany no namamboarana azy ka tsara dia tsara

tokoa ny endriny. Na dia somary kelikely ihany aza ny haben'ity fanomezana ity dia tena nahafinaritra ny mpiasa tokoa hany ka samy nametaka ny « pin's »-ny avokoa ireo mpiasa sendra anay, mandritra ny fotoampiasana. Marika iray hifanka-

halalan'ny samy mpiasa, taratry ny fitiavana sy reheha amin'ny maha mpiasan'ny Tahirim-bolampanjakana ny fanaovana azy, ka mendrika ho modely sy halaintahaka ho an'ny sampandraharaha hafa.

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO





SOSIALY

Kitra ASOIMI : Natolotra ny Foibem-pitondrana ireo amboara



Amboara roa sosona no nrombahan'ny ekipan'ny Tahirim-bolam-panjakana amin'ny taranja baolina kitra, nifanintsanan'ireo mpanao fanatanjahantena eo anivon'ny ministera sy ireo andrim-panjakana na ny Association Omnisport Interministériel et Institutions (ASOIMI), dia ny amboaran'ny Tompon-dakan'Analamanga diviziôna voalohany, sy ny amboaran'ny Tompon-daka lefitra ny Ligin'Analamanga, diviziôna faharoa. Natolotra ny Foibem-pitondran' ny Tahirim-bolam-panjakana notarihin'ny Tale Jeneraly, Atoa Orlando Rivomanantsoa ROBIMANANA, notronin'ireo mpiara miasa



Nandritra ny fanolorana ny amboara ho an'ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana



Ireo amboara azon'ny ekipan'ny Trésor

amin'ny akaiky, ireo amboara ireo ny zoma 02 desambra lasa teo.

Nandritra ny lanonana tsotra no nisaoran'Atoa Eddy RABENATOANDRO, filohan'ny fikambanana sady nisolo tena ireo mpilalao baolina kitra ireo, ny mpitantana eto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana tamin'ny fanampiana sy fanohanana azy ireo ara-tsaina sy ara-batana ary ara-pitaovana ka nahazoana izao vokatra azo tsapaintanana izao. « Nisy ny fanarabiana sy fanakiviana samihafa ary indrindra ny fitongilan'ny mpitsara nandritra ny lalao notanterahin'izy ireo kanefa tsy nahasakana azy hahazo

vokatra tsara izany rehetra izany », hoy Atoa Eddy RABENATOANDRO.

Ny Tale Jeneraly moa dia nanome toky fa mbola vonona hanohana ireto ekipa ireto, izay mitondra amboara isan-taona, ary nampirisika azy ireo hanohy hatrany ny ezaka vita handrombahana ny tompondakan'i Madagasikara. Niantso ireo mpanao fanatanjahan-tena hafa koa izy mba hivondrona sy hanaraka ireto mpilalao baolina kitra ireto. « Tsy kisendrasendra na rendrarendra ny fanatanjahan-tena fa safidy satria sady ilain'ny vatana noho isika efa mampiasa saina be amin'ny asa no fitaizana tena ihany koa ary

mampiroborobo ny toe-tsaina tia fanamby. Mino marina aho fa raha mitohy izao ezaka ataonareo izao dia ho azonareo koa ny tompondakan'i Madagasikara », hoy ny Tale Jeneraly nirary soa azy ireo.

Marihina fa mpilalaon'ny Tahirim-bolam-panjakana koa no nahazo ny amboaran'ny mpampidi-baolina betsaka indrindra eto Analamanga sy manerana ny faritra (régional) efa roa taona misesy izay. Handray anjara amin'ny « tournoi régional » hotanterahina any Morondava ity ekipan'ny Tahirim-bolam-panjakana ity.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY Jenny MAHAVINA
Hasindranto RANDRIANANTOANINA

Ireo nandeha nisotro ronono ny volana Desambra 2011



Joëlson Félix RAKOTOARIVONY

Employé de service,
PP Ambohimahasoa
35 taona niasana

Taonany natao ho nahakivy ireny fa dia amin'ny PP Ifanadiana no nanomboka niasa Atoa RAKOTOARIVONY ny 25 May 1976. Ny taona 1990 izy no nahazo famindrana tao amin'ny PP Ambohimahasoa ka mandram-pandehany nisotro ronono.

Nahafinaritra hatrany ny fiarahamiasa teto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana, hoy ny tenany. Nisy foana ny zava-nanahirana kanefa

« Mirary soa ho anareo rehetra mbola amperin'asa ho tojo ny fisotroan-dronono tahaka ahy », hoy Atoa RAKOTOARIVONY. Ny hetahetany dia mba ahita tombontsoa ambonimbony amin'izao misotro ronono izao.



Marie Henriette RAMIZAHASOA

Contrôleur du Trésor – DDP
33 taona niasana

Ny 01 Jolay 1978 no tafiditra « Contractuel » tao amin'ny SAF Rtoa RAMIZAHASOA. Herintaona taty aoriana dia nifindra tao amin'ny « Service de la Trésorerie » izy, izay nivadika ho DDP tamin'ny taona 1993. Tao amin'ny « Secretariat » foana izy no niasa hatrany amboalahany ka mandram-pandehany misotro ronono. Nahafinaritra daholo ny fiarahana, hoy ny tenany

na dia niasa Sabotsy sy Alahady aza indraindray raha vao nanomboka niasa kelikely. Nampalahelo kosa dia in-droa very tao amin'ny FOP Tsaralalana ny antontan-taratasy momba ny « intégration »-ko. Vokany, ny taona 1996 vao vita izany. Olona mitsikitsiky lava ary hentitra amin'ny asa Rtoa RAMIZAHASOA. « Miasà tsara, miasà haingana ary manaraha ny dianay ho tratry ny 60 taona koa », hoy izy.

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO

Ny nodimandry



Albert BOTO

Employé de service
de classe exceptionnelle
PP Mahanoro
32 taona niasana

Nodimandry ny 01 desambra lasa teo noho ny aretina nahazo azy

Atoa Albert BOTO, fantatra amin'ny solon'anarana hoe RABE raha ny 01 desambra 1979 izy no niditra niasa tato amin'ny Tahirim-bolam-panjakana. « Garde caisse » no asany ary antosany an-tsakany

sy an-davany araka ny filazan'ireo mpiara-miasa tamin'ny asany.

59 taona, izany hoe eo ampionanana handeha hisotro ronono amin'ny volana jona 2012 izy izao nindao-sin'ny fahafatesana izao.



Mankasitraka sy mahatsiaro azy noho ny asa vitany ny Foibem-pitondrana sy ny mpiara-miasa rehetra eto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana sady mankahery sy manohana hatrany ny fianakaviany.



INTERNATIONAL

Kiev - Ukraine

6^{ème} séminaire annuel de l'AIST



L'Association Internationale des Services du Trésor (AIST) a choisi Kiev, la Capitale de l'Ukraine, pour accueillir son cinquième séminaire annuel les 10 et 11 novembre 2011. Cinquante sept participants ont eu l'honneur de représenter les vingt trois pays présents lors de ce séminaire qui a retenu comme thème : « Moderniser l'Etat, moderniser les finances publiques – l'efficacité des dépenses publiques ». Encore une fois, Madagascar a été représentée à cette assemblée.

Quels enjeux pour l'Etat dans un contexte de crise ? Quelle serait la procédure optimale pour l'exécution de la dépense ? Quels sont les voies et moyens à adopter pour le renforcement de la responsabilité partagée de la bonne gouvernance des finances publiques ? Ce sont autant de questions qui ont été soulevées afin de répondre au mieux à l'objectif de partage d'expériences et d'opinions ayant comme but le maintien de la stabilité financière.

La crise économique et financière entraine l'augmentation de la dette publique, réduit la visibilité et accroît le taux d'inflation. De ce fait, les Etats sont appelés à redéfinir les modalités de leur action et de leurs modes d'intervention. Pour ce faire, le FMI recommande la flexibilité comme solution. Il s'agit d'assurer la liquidité à travers la bonne gestion de la trésorerie (dans le temps à moindre coût et risque) et d'améliorer le système financier pour bien gérer la dette publique. L'expérience tunisienne a montré que les nouveaux défis à entreprendre, afin de faire de la gestion des finances publiques un vecteur de développement, sont axés sur huit points : (i) la qualité des comptes, (ii) la gestion budgétaire par objectif, (iii) l'évolution des contrôles (gestion orientée vers les résultats), (iv) la

simplification des procédures fiscales, (v) la communication avec les contribuables, (vi) la refonte du système d'informations, (vii) la redéfinition du rôle de l'Etat dans le financement de l'économie, et (viii) le renforcement de l'autonomie financière des collectivités locales.

Par ailleurs, la recherche de l'efficacité de la dépense publique amène à définir un processus à la fois novateur et efficient au stade de son exécution. La dématérialisation à travers l'utilisation des nouvelles technologies contribue à réduire la longueur de la chaîne de dépense, accélérant ainsi le délai de paiement tout en renforçant la qualité comptable. L'exemple du service facturier de la France, qui est un service mixte composé d'agents issus des services de l'ordonnateur et du comptable et qui tend à partager les responsabilités, a été mentionné.

La question sur la responsabilité des comptables publics était aussi au centre des débats lors de ce séminaire. Le Maroc fait partie des pionniers en Afrique en ce qui concerne le partage de la responsabilité financière des acteurs. Cela ne remet pas en cause la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics dans la mesure où ils sont les seuls habilités à manier les deniers publics. Toutefois, la réforme marocaine consiste à déplacer la responsabilité de la sphère du comptable vers celle du gestionnaire. Les comptes sont ainsi présentés par département ministériel et non par poste comptable. Cette mesure vise à : (i) déterminer précisément le niveau de l'infraction, (ii) équilibrer le niveau du régime de sanction, et (iii) partager les moyens d'atténuation. En Ukraine, la Cour des Comptes n'existe pas, ce qui élimine la responsabilité personnelle et pécuniaire puisque les



Les participants au 6^{ème} séminaire annuel de l'AIST

résultats des comptables sont jugés par le public à travers les média.

Lors des échanges portant sur ce thème, le Directeur Général du Trésor malgache a soulevé, d'une part, la redondance des contrôles en matière d'exécution des dépenses publiques, et d'autre part, la significativité même de la notion de contrôle de régularité dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats.

Sur le premier point, il a évoqué que les dépenses publiques sont soumises aux mêmes critères de contrôle, depuis la phase d'engagement jusqu'à celle du jugement des comptes, en passant par la phase de paiement effectué par le comptable public. Il s'agit entre autres de la vérification de la disponibilité des crédits, de l'exacte imputation budgétaire des dépenses, de la qualité de l'ordonnateur, ... Or, en dehors de ces contrôles répétitifs, il existe d'autres points sensibles, sources manifestes de détournement de deniers publics, échappant aux vérifications effectuées par les différents intervenants dans la chaîne de la dépense. Tels sont par exemple la moralité des prix, les pratiques irrégulières de mise en concurrence, les certifications sans service fait, ...

Sur le second point, il a déploré le fait que malgré l'adoption du budget de programme, les responsables raisonnent encore en

termes de budget de moyens. A titre d'illustration, lors des conférences budgétaires ou des revues d'exécution budgétaire, les discussions portent principalement sur les moyens alloués aux services et non sur l'atteinte des objectifs ou la pertinence des indicateurs. De par les constats évoqués plus haut, le Directeur Général du Trésor s'est demandé s'il n'est pas opportun de faire évoluer le rôle du comptable public vers un contrôle de performance au lieu d'être figé sur le contrôle de régularité, lequel est déjà assuré par d'autres acteurs budgétaires.

Le sixième séminaire de l'AIST aura lieu en Tunisie l'année prochaine. La délégation malgache a proposé comme thème à traiter : « la gestion de la trésorerie de l'Etat en période de crise » en mettant en exergue le cas de Madagascar.

Il est à rappeler que le programme a débuté le 09 novembre à l'hôtel Ukraine, lieu d'hébergement aussi bien des participants que des travaux. Une visite à pieds de la ville a été organisée vers la fin de cette journée. Les travaux ont commencé dans la matinée du 10 novembre pour finir le 11 novembre vers midi. L'assemblée générale de l'AIST a été effectuée dans l'après-midi du jour de la clôture du séminaire.



INTERNATIONAL

Conférence de la CNUCED sur la gestion de la dette

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a organisé sa huitième Conférence sur la gestion de la dette, du 14 au 16 novembre 2011 au Palais des Nations, à Genève-Suisse. La conférence a été immédiatement suivie d'une réunion du Groupe consultatif du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) les 17 et 18 novembre 2011. Quelque 380 représentants d'environ 100 pays et d'institutions internationales et régionales y ont assisté. Madagascar a été représenté par une délégation composée de cadres de la Direction Générale du Trésor (DGT), conduits par le Directeur Général, et de ceux de

la Banque Centrale de Madagascar (BCM), également conduits par leur Directeur Général.

La conférence a permis aux participants d'échanger des données, d'expériences et des vues sur des questions d'actualité liées à la dette et à la gestion de la dette dans le contexte macroéconomique. Parmi les différents thèmes abordés, l'on peut citer : (i) les principes relatifs à la promotion de prêts et d'emprunts souverains responsables ; (ii) l'endettement croissant des pays développés et ses incidences sur les pays en développement ; (iii) les nouveaux enjeux de la gestion de la dette et les besoins des pays en développement en matière de renforcement

des capacités dans ce domaine ; et (iv) la réponse apportée par les organisations internationales à ces besoins.

En marge de la conférence, une réunion s'est tenue entre la délégation malgache et les hauts responsables du Programme SYGADE. L'occasion a été saisie par le DGT pour, d'une part, parler de la réforme structurelle actuellement en cours au niveau de la Direction Générale du Trésor, et d'autre part, exposer les nouveaux objectifs en matière de gestion de la dette. Il s'agit principalement de : (i) disposer d'une base de données intégrant à la fois la dette intérieure et la dette extérieure ; (ii) définir le cadre légal et réglementaire régissant l'endet-



Lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence

tement ; et (iii) instaurer une gestion responsable de la dette. Pour leur part, les responsables du Programme SYGADE ont émis leurs félicitations et leurs encouragements par rapport à ces nouvelles orientations. Ils ont également assuré la partie malgache de l'appui technique de la CNUCED. La réunion s'est poursuivie par une séance de travail, plus technique,

avec le Responsable du Projet SYGADE – Madagascar. L'implémentation du projet d'amélioration de la gestion de la dette, notamment par l'acquisition de la version 6.0 de SYGADE ainsi que les formations techniques, fonctionnelles et analytiques y afférentes, a été l'objet des discussions.

▲ Haingotiana RAJEMISA

Conférence sur les Lignes de crédit Indiennes « Un instrument pour améliorer les relations Indo-africaines » Les 22 et 23 novembre 2011 à New Delhi, Inde

Lors du Sommet Inde - Afrique au mois de Mai 2011, l'Inde a annoncé son intention d'apporter, pour les trois prochaines années, cinq milliards USD de lignes de crédit pour aider l'Afrique à atteindre ses objectifs de développement.

Aussi, une Conférence a-t-elle été organisée et animée respectivement par le Ministère des Affaires Externes de l'Inde, l'Export-Import Bank of India (EXIM Bank) et la Confédération des Industries Indiennes. Elle était axée sur (i) les Lignes de Crédit offertes par l'EXIM Bank (procédure et règles générales pour leur obtention) et (ii) les secteurs d'intervention des grandes sociétés indiennes dont l'infrastructure, l'énergie renouvelable, l'énergie nucléaire, l'hydro-énergie, l'agriculture, l'agro-indus-

trie, la technique d'irrigation, la technologie d'information, l'électricité thermique et hydraulique, l'électrification rurale, le transport, l'ingénierie, la construction de routes à niveaux, les plateformes de forage.

L'EXIM Bank est une institution financière de l'Etat, créée en 1982, pour financer, aider et promouvoir le commerce extérieur de l'Inde. La division « Lignes de Crédit » de la Banque fournit des financements aux exportateurs indiens. A ce titre, elle collabore avec les Gouvernements des pays bénéficiaires, leurs Banques Centrales, les Banques de développement régionales, et les institutions financières afin de permettre aux opérateurs d'acquérir des équipements, biens et services en provenance de l'Inde.



Les intervenants lors de la conférence sur les lignes de crédit indiennes

Les pays bénéficiaires pourront ainsi (i) avoir accès aux technologies et produits indiens à des prix compétitifs, (ii) profiter d'un transfert de technologie, (iii) obtenir des taux d'intérêts concessionnels et des délais de paiement à long terme avec moratoire et (iv) promouvoir des relations économiques et poli-

tiques durables avec l'Inde.

42 pays africains ont participé à la Conférence, dont Madagascar, représenté par M. Jean Noël RANAIVOSON (Direction de la Dette Publique) et Mme Lucienne Clarisse RAKOTOMALALA (Service de la Gestion des Aides Bilatérales).

▲ Lucienne C. RAKOTOMALALA



TRIBUNE CULTURELLE

Chers lecteurs,

Le Comité de rédaction du bulletin TAHIRY a le plaisir de vous informer que la rubrique « **tribune culturelle** » est ouverte à partir de ce numéro 14. Ainsi, il vous invite à apporter vos réflexions dans cette page que TAHIRY vous réserve spécialement pour ce faire. Le Trésorier Général de Toamasina, Monsieur Benjamin RAZAFIMANDROSO a ouvert le bal par sa réflexion philosophique, intitulée : Comment vivre et travailler consciemment ? Tout en vous souhaitant, bonne lecture !

Comment vivre et travailler consciemment ?

Comment nous sentons-nous quand nous travaillons, quand nous sommes en face d'un client, quand nous recevons une injonction de la Cour des comptes ou une convocation de la police ou du tribunal ou quand une pièce est égarée ou quand la caisse est manquante ?

Ah, je n'ose même pas écouter ni mes pulsations ni mes battements cardiaques. Dieu seul sait quelle surprise tous ces tamtam me réservent t-ils dans l'avenir voire pendant ma retraite.

Il y a peut-être quelqu'un qui dira qu'il n'acceptera jamais que son corps soit à la merci des circonstances extérieures, mais comment faire ?

Etant un être humain conscient de ses responsabilités, comment contrôler les va et vient de la pensée et maîtriser l'expression des sentiments qui en résultent ? Est-ce normal de vivre ainsi chaque jour ?

Est-ce la raison qui pousse certaines personnes à travailler sans état d'âme ? Mais est-ce une bonne décision de faire abstraction d'un des éléments qui constituent ce que nous appelons « l'être » c'est-à-dire corps, esprit et âme ? Est-ce exactement l'âme qui nous gêne ou est-ce nous même qui ne connaissons pas son rôle ?

François Rabelais disait que « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Au fait qu'entendons-nous par « être conscient » ? Comment harmoniser cet état de conscience avec la paix et la sérénité intérieure ? Est-il possible pour un comptable public de travailler dans la paix et sérénité intérieure dans ces conditions ?

Chers collègues, chers collaborateurs, je me suis permis de sortir un peu de l'ordinaire car je vais

m'écarter du cadre technique de notre profession pour vous amener, à travers tout ce que j'ai vécu pendant mes vingt cinq années d'expériences professionnelles, vers les rouages spirituelles, psychologiques et mentales de la carrière d'un comptable public. En effet, c'est bien de savoir le fonctionnement des débits et des crédits des comptes mais c'est beaucoup mieux, en même temps, de se connaître soi-même, c'est-à-dire de connaître notre « être » qui est à l'origine de nos pensées, nos imaginations, nos comportements, nos sentiments, notre intelligence...

Aussi, dans le but de vous offrir un cadre de vie meilleure quelles que soient les conditions auxquelles elle est soumise, vous conduirais-je à la rencontre de notre « être » dans l'exposé du thème: comment travailler vers la pleine conscience dans l'amour de ce que nous faisons, avons et non dans le « faire » ou l'« avoir » de ce que nous aimons..

Aimer ce que l'on fait ou ce que l'on a et non faire ou avoir ce que l'on aime

Avons-nous le choix de vivre entre les paradigmes « Avoir faire Être » ou « Être faire Avoir » ?

Notre vie est une série continue d'évènements agréables et désagréables dont les uns aussi bien que les autres nous réservent parfois des surprises. D'aucun ne connaît les tribulations et les aléas de la vie. En effet, tout problème résolu la veille ne veut pas dire qu'il n'y en aura plus aujourd'hui, et qu'une journée de colère vécue présentement peut se transformer demain en joie. Tous ces évènements qui se traduisent en charge ou décharge d'énergie ou de débit et de crédit dans le langage habituel de notre profession se comptabilisent à l'intérieur de nous-mêmes, que nous le voulions

ou non, et est-ce que nous savons jusqu'à quand le solde de notre compte « être » pourra-t-il les supporter ?

Nous avons un choix tout au long de notre vie en général, et de notre carrière professionnelle en particulier entre vivre suivant le paradigme « Avoir Faire Être » ou vivre avec « Être Faire Avoir ».

En général, nous pensons que nous n'avons aucun choix, aussi, nos actions dépendent-elles toujours de ce que nous avons. Or, quelle que soit notre situation, chacun sait qu'on n'en a pas toujours assez de ce que l'on a.

Il est évident par ailleurs, qu'on ne peut pas changer, suivant notre volonté, ce qui est. Pourtant, s'il arrive que notre entourage soit assez gentil et bienveillant pour nous aider à résoudre nos difficultés, tant mieux, mais dans le cas contraire, tant pis car c'est l'occasion ou jamais pour surmonter les turbulences mentales et psychiques qui nous harcèlent régulièrement. En effet, même si on ne peut pas forcer les uns et les autres à transformer une situation en notre faveur, on peut toujours changer notre mentalité à faire face à ce qui est. Donc, fuir une responsabilité, ou recourir toujours à l'assistance d'autrui, ou imputer les fautes aux autres ne servent à rien car, quel que soit notre choix, tout cela nous poursuit toujours, sous quelque forme que ce soit, partout où nous sommes.

En conséquence, la solution la plus appropriée dépend de nous : de notre point de vue, de notre croyance, de notre mentalité, de notre sentiment comme le disait Neale Donald Walsh : « Notre point de vue détermine notre perception et notre expérience dépend de notre croyance ». Il faut savoir que tous nos gestes, nos paroles

dépendent de notre comportement psychique tandis que notre comportement psychique est la traduction sentimentale de notre mentalité, laquelle est l'expression de notre croyance.

Aussi, laissons-nous toujours notre mental et notre humeur dépendre de l'extérieur ? Combien de fois dans une journée nous sommes emportés par la colère face à un client ? Est-ce que nous savons que la colère, c'est la peur qui s'annonce ? De quoi exactement avons-nous peur ? Est-ce la conscience professionnelle qui nous amène vers le champ de cette émotion ?

Pour de plus amples précisions, tant que notre point de vue se fonde sur l'idée selon laquelle notre humeur dépend de notre avoir, nous resterons toujours à la merci des circonstances extérieures de temps et d'espace. C'est pourquoi nous ne sommes à l'aise que dans les circonstances et moments de notre préférence. En résumé, on peut dire que si tel est le cas, nous avons priorisé le point de vue : « Avoir Faire Être ». Mais jusqu'à quand pouvons-nous supporter une telle situation ? N'y a-t-il pas d'autres choix ? .. à suivre...



▲ Benjamin RAZAFIMANDROSO
Trésorier Général de Toamasina



Noely 2011

Tonga indray ity ilay andron'ny Noely
 Natao ankalazana an'i Jesoa Zazakely
 Fety manandanja sy tena soa tokoa
 Mendrika ny laza tsy manam-paharoa

Dia ravo ny kilonga feno fifaliana
 Fa fety zao no tonga ho to ny faniriana
 Ny kilalao fangataka, irony vatomamy
 Ho tonga tsy ho tapaka ho fefika tsy ho lany

Dia hiova kely koa irony fitafiana
 Hoelahina ho soa hirenty fitsikiana
 Dia tsy adino mihitsy ilay any am-bilany
 Na efa toa tsy misy na tapaka sy lany

Fa hiova sosy kely somary ho manimanitra
 Fa tonga ny Noely ka hiezaka ho finaritra
 Fa ny tsy hadinoina masahana ao am-po
 Dia ilay fankalazana an'i Jesoa Tsitoha



Ka ho somary miavaka
 Hibe-baka sy hivavaka
 Hangata-pamelana
 havela sy hosasana

F'ireny rehetra ireny
 Dia fisehoana ihany ...
 F'izao no ataoko anao
 Aoka ny fonao
 Ho tonga vaovao
 F'Izy no honina ao.



Njato RAMAMENOSOA

BLAGUES

Mon petit lapin

Qu'est-ce qui pèse 500 kg le matin, 100 kg le midi, et 1 kg le soir ?

- Un homme, car le matin sa femme lui dit « *Lève-toi gros boeuf !* » le midi « *Viens manger gros porc !* » le soir « *Est-ce que tu viens te coucher mon petit lapin ?* »

Banane

Un singe entre dans un bar et demande au barman :

- Vous avez des bananes ?
- Non on n'a pas de bananes.
- Vous avez des bananes ?
- Non on n'en a pas.
- Vous avez des bananes ?
- Non, t'es sourd ou quoi !! Si tu me demandes encore si j'ai des bananes je te cloue la langue au comptoir !!
- Vous avez des clous ?
- Non.
- Vous avez des bananes ?

Cerises

L'institutrice demande aux élèves :

- Quel est le meilleur moment pour cueillir les cerises ?
- Toto lève le doigt :
- Quand le chien de la voisine est attaché, madame !



▲ Recueillies par Marie Denise Barinia RAKOTONIRINA

SUDOKU

N° 12

			8	4	5			
2	4			3		5		7
3			7		2			4
4								9
7	6	8	1		3	4	5	2
5								8
8			3		1			5
9		2		5		7		3
			2	7	9			

VALIN'NY N° 11

6	3	9	4	7	2	8	5	1
7	4	1	8	9	5	3	2	6
5	8	2	3	1	6	4	7	9
3	6	7	2	8	1	5	9	4
2	9	8	7	5	4	1	6	3
4	1	5	9	6	3	7	8	2
9	5	3	6	4	8	2	1	7
8	2	6	1	3	7	9	4	5
1	7	4	5	2	9	6	3	8



TAHIRY

Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

Directeur de Publication

Orlando ROBIMANANA

Rédacteur en Chef

Tiana RAJAONARIVONY RAMANOEL

Comité de Rédaction

Jean Noël RANAIVOSON

Haingotiana RAJEMISA

Mbolatiana RAMAMONJISOA

Hanitra RANDRIANIRINA

Naomi RAIVONIRINA

Zoely Narindra RAKOTONINDRAINY

Rivolala RANDRIANARIFIDY

Yves RAKOTO

Jean Damascène RABEOAVY

Landy ANDRIAMIALIZAFY

Tojo Hasina RAKOTOSALAMA

Jenny MAHAVINA

Haingotiana RAHANIRAKA

Infographiste/P.A.O.

Hasindranto RANDRIANANTOANINA

Adresse

Porte 311, Ministère des Finances et du Budget

Antananarenina, 101 Antananarivo

e-mail : tahirytresor@yahoo.fr – Tél. : 22 276 14

Imprimé en 1 400 exemplaires